

EDITO

Chers Lecteurs,

« Go for zero' »... J'entends régulièrement cette publicité sur nos antennes radios rappelant la campagne de l'IBSR en faveur d'une diminution des accidents de voiture... Or, comme vous le savez, nous avons édité une brochure sécurité routière destinée à attirer l'attention des conducteurs sur la présence de personnes sourdes et malentendantes sur la route, brochure accompagnée de gilets pour les piétons et cyclistes. Cette action place l'APEDAF au sein d'une large campagne d'éducation du citoyen à la sécurité et je m'en réjouis, tout particulièrement pour les enfants sourds et malentendants. Grâce aux subsides reçus, l'APEDAF pourra distribuer également ces brochures et dossards au sein des établissements scolaires de l'Enseignement spécialisé.

Et comme toujours, le mois de février voit le retour de nos souris... Nous espérons que le nouveau packaging vous a emballés et motivés à écouter vos boîtes. Merci pour votre soutien, tant pour cette opération de février que pour l'opération "solidarité" de décembre ! Une grande vente de souris en chocolat sera organisée le vendredi 22 avril à Mouscron, lors d'un match de ping-pong entre les deux athlètes de haut niveau que sont Jean-Michel Saive et Mathieu Loicq. Merci au personnel d'avoir organisé cet événement qui remportera, j'en suis certaine, un grand succès !

Quant au Conseil d'administration, il vous fixe rendez-vous le samedi 30 avril pour l'Assemblée générale. Cette première activité sera suivie d'un lunch et d'une après-midi conviviale « rencontre des familles ».

Encore un grand merci à tous pour votre dynamisme et votre soutien et au plaisir de vous rencontrer lors des prochains rendez-vous, à découvrir dans la Parentière.

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Ils ont parlé de nous !

En 2010, plusieurs journaux et revues ont relaté les actions de l'APEDAF (Femmes d'Aujourd'hui, Le Courrier, Le Soir,...)
Une belle manière de faire connaître et de soutenir le travail de l'association ...



Hommage à Cyril Courtin

Nous avons appris récemment le décès tragique de Cyril Courtin, survenu dans la nuit du 24 décembre 2010.

Cyril Courtin était un chercheur brillant, sa disparition est dramatique pour le monde des sourds, les défenseurs de leurs intérêts et de la langue des signes. Sa participation au dernier colloque de l'APEDAF restera dans nos mémoires. Nous avons voulu lui rendre hommage ici, exprimer nos condoléances à sa famille et ses amis. Nous espérons que son parcours et les écrits qu'il laisse seront des exemples pour de jeunes sourds. Il fut la preuve, qu'avec du courage, les sourds peuvent réussir brillamment de hautes études et accéder à des postes élevés dans le monde universitaire ou ailleurs.

Jeudi 14 décembre 2010, l'APEDAF était en fête !

Odile KELLER, secrétaire



Quelques jours avant Noël, jour de la Sainte Odile, le Centre de documentation de l'APEDAF avait déjà revêtu sa tenue de cocktail. Nous fêtons son inauguration en compagnie de nombreux invités dont des représentants de la Communauté française, des bibliothèques publiques et des nombreuses associations partenaires.

Après un chaleureux discours d'introduction de notre administratrice Stéphanie Notebaert, nous avons pu écouter l'intervention de Thierry Haesenne qui témoigne dans le DVD

« Parcours de sourds ». Une brève présentation de cet outil a suivi ces interventions. Les invités ont ensuite été guidés au moyen d'un parcours interactif reprenant l'ensemble des outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF depuis 4 ans.



Enfin arrivés au Centre de documentation, flûtes et zakouskis les accueillent dans une ambiance simple mais ô combien chaleureuse. En effet, nos convives étaient heureux d'être là et de pouvoir échanger de manière informelle leur vécu professionnel et personnel au sein de la communauté des sourds.

Pour mémoire, notre Centre de documentation abrite plus de 500 ouvrages traitant de la problématique de la surdité. On y trouve bien sûr des recueils scientifiques et des témoignages, mais aussi de précieux documents

traitant de l'approche de la pédagogie et de la psychologie des enfants sourds. Quelques romans côtoient ces écrits sérieux dans lesquels la surdité est au centre de l'histoire. Tous ces ouvrages sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées par le monde du silence dont la reconnaissance connaît un vrai essor.

Des projets...et des prix !

Notre association s'est vue attribuer le Prix 2010 du Fonds Dominique De Graeve (géré par la Fondation roi Baudouin) pour son projet « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? ». Ce Fonds a pour but de soutenir des initiatives dans le domaine de la sécurité des enfants de 0 à 12 ans dans la circulation.

La remise officielle du prix d'une valeur de 5000 € aura lieu dans le courant du mois de mars 2011. Grâce à la générosité de la Fondation roi Baudouin, le pack brochure + dossard pourra être distribué gratuitement à tous les enfants sourds et toujours plus largement au grand public. Il couvrera ainsi à une prise de conscience accrue de la problématique des sourds dans la circulation. Nous nous réjouissons bien évidemment de cette bonne nouvelle et espérons que de nombreuses autres informations enthousiasmantes nous arriveront prochainement...

Chers Membres, à vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE de l'APEDAF
Samedi 30 avril 2011 à 12 h 00

Lunch suivi de l'Assemblée générale et d'une activité familiale
(www.apedaf.be - les informations vous parviendront en temps utile.)

Agenda des activités : « Bébé, Babin, Sourds Bouquent »

!!! IMPORTANT !!!

Changeement de bibliothèque en région namuroise pour nos animations
« Bébé Babin Sourds Bouquent ».

Désormais, vous pourrez assister aux animations BBSB à la Bibliothèque communale de Namur,

A vos agendas !

Dimanches matins de 10h30 à 11h30 : les 27 mars et 15 mai 2011

Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins, 6 - 5000 Namur
Tél. 081.246.440 - bibliotheque.namur@ville.namur.be

Pour Rappel : dates des prochaines animations BBSB dans les autres bibliothèques :

Bibliothèque d'Helmet à Schaerbeek :

chaussée d'Helmet, 272 - 1030 Bruxelles - Tél : 02/242.68.68
[Dimanche : 6 mars, 3 avril et 1er mai de 10h30 à 11h15]

Bibliothèque locale de Nivelles :

Place Saint Albert, 1 - 1400 Nivelles - Tél : 067/89.26.31
[Dimanche 8 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque communale d'Hergé à Etterbeek :

avenue de la Chasse, 211 - 1040 Etterbeek - Tél : 02/735.05.86
[Dimanche 10 avril 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque publique d'Ottignies :

Ferme du Douaire, Avenue des Combattants, 2 1340 Ottignies - Tél : 010/41.02.42
[Samedi 19 mars et 21 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque communale d'Arlon :

Parc des Expositions, 5 - 6700 Arlon - Tél 063/22.35.07
[Samedi 19 mars et 7 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque publique de Laeken :

Bld. Emile Bockstael, 246 - 1020 Bruxelles - Tél 02/279.37.91
[Samedi 19 mars et 21 mai 2011 de 10h à 11h]

Plus d'informations sur <http://www.apedaf.be/page2/page14/page14.html>

Zoom sur l'Opération Souris 2011...

Donatienne FONTAINE, chargée de la recherche de fonds

Cette année, la vente s'est élevée à 888 caisses (de 24 petites boîtes) de souris, soit une petite diminution par rapport à l'année 2010... Ce constat n'enlève cependant rien au mérite des parents de l'association et des nombreux sympathisants qui réitérent chaque année leur geste de soutien envers l'APEDAF.

Diverses personnalités ainsi que plusieurs organismes renommés ont également apporté leur concours à l'Opération Souris. Tout comme les années précédentes, le célèbre chanteur Christian Merveille et le bassiste Vincent Van Sull se sont rendus dans une école (école des Trieux de Montignies-sur-Sambre) et ont sensibilisé le grand public à la surdité et à l'Opération Souris proprement dite.

Le célèbre cartooniste tournaisien Serdu, dessinateur de l'affiche, a croqué des portraits et dessiné au profit de l'association au centre commercial « Les Bastions » de Tournai le week-end des 4-5 février 2011.

L'asbl Exploration du Monde a, cette année encore, offert à l'APEDAF la possibilité de vendre ses célèbres petits rongeurs en chocolat à la fin de différentes représentations qui ont eu lieu dans le courant du mois de février à Bruxelles, Charleroi ainsi qu'à Ottignies.

Le produit a, quant à lui, fait une belle unanimité auprès du grand public !

La presse a réservé un bon accueil à notre action de solidarité (presse écrite : Le Soir, Vers l'Avenir, La Dernière Heure, Le Passe-Partout, Télé Sambre...).

Et n'oubliez pas le match de tennis de table suivant :

Jean-Michel SAIVE contre Mathieu LOICQ, un match d'exhibition inoubliable !

Ces personnalités du tennis de table de renommée mondiale et d'autres pongistes nous font l'honneur de soutenir notre association lors d'un événement qui se déroulera le vendredi 22 avril 2011 (18h) au Hall de l'Europe de Dottignies (Mouscron).

Nous vous y attendons nombreux !

Info et réservation : APEDAF - info@apedaf.be - www.apedaf.be
Tél : 02/644.66.77 - Fax : 02/644.20.44

Activité familiale : souper en Wallonie le samedi 26 mars

Une belle initiative fédératrice qui permettra aux parents de Wallonie dont les enfants ont un suivi pédagogique organisé par l'APEDAF de faire connaissance et d'échanger autour d'un souper en toute convivialité.

Réservation indispensable : Josée Comparato : 071/78 91 56 - j.comparato@apedaf.be

(Enfant jusqu'à 12 ans : 10 €, Adulte : 12 € à verser sur le compte de l'APEDAF N° 001-0635605-40)

Les nouveaux outils pédagogiques de l'APEDAF !

En ce début d'année, l'APEDAF est heureuse de vous présenter ses dernières réalisations d'outils pédagogiques conçus dans le courant de l'année 2010.



DVD : « Bébé, babin Sourds Bouquent : "Tous au dodo ! »

DVD : « Bébé, babin Sourds Bouquent : "La farandole des animaux" »

Brochure : « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? »

Bande-dessinée : « Les aventures de Bruno et Cyril en vacances. Une BD pour découvrir la surdité »

Ouvrage : « L'enfant sourd et la pédagogie »

Brochure : « Du bruit ? Trop de bruit ! (nuisances sonores) »

Brochure : « Portrait de famille : lien d'attachement et surdité »

Au cours des prochaines éditions de La Parentière, nous vous présenterons plus en détail chacun de ces outils. Cependant, si vous désirez en savoir plus ou vous les procurer n'hésitez pas à nous contacter au 02/644 66 77 ou à info@apedaf.be

SAVIEZ-VOUS QUE...

Tel que stipulé dans le contrat de réservation d'un interprète :

A partir du 1er février 2011, les honoraires d'interprétation ou de translittération sont fixés comme suit :

45,- €/h pour toute prestation

(réunion, conférence, colloque, matières culturelles, etc.)

A ces tarifs s'ajoute une majoration de 30% les dimanches, jours fériés et prestations tardives (au-delà de 22 h jusqu'à 7 h). Les frais de déplacement sont liés au mode de transport utilisé par l'interprète, à savoir soit 0,3178 €/km (indexables au 1er juillet), soit l'équivalent du prix des transports en commun.

Il est indispensable de fournir, au préalable, des textes ou documents permettant à l'interprète ou translittérateur de se préparer et/ou de ménager une rencontre entre l'orateur et l'interprète ou translittérateur.

Dans le cadre d'une interprétation de colloque, l'interprète ou le translittérateur est en droit d'annuler la prestation s'il ne dispose pas des informations et documents utiles à la préparation de cette dernière 8 jours ouvrables avant la date de prestation.

Service d'Interprétation des Sourds de BXL - Tél : 02/644.68.84 - Fax : 02/644.69.00 - sisb@infosourds.be

P'TITES CITATIONS A MEDITER

Je suis tellement heureux lorsque je me promène dans les bois, parmi les arbres, les fleurs et les rochers. Personne n'aime la campagne autant que moi. Ici, la surdité ne me préoccupe plus.

Ludwig van Beethoven

L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique.

Albert Einstein



Des policiers au service des personnes sourdes

David Duding, Inspecteur principal PIF de NIVELLES / CIA



De tous temps, le travail de la Gendarmerie a été de s'occuper du sort des citoyens belges et d'assurer leur sécurité. Au fil des années, ce travail, sans changer, a nettement évolué et les services de la Gendarmerie ont tenté de se rapprocher de la population et de leur donner un meilleur accès à tous les services de Justice et de Police, sans distinction de classe sociale, de couleur de peau ou de nationalité. Il s'agissait là d'une valeur fondamentale de la Gendarmerie.

Alors que je travaillais à l'époque à la Gendarmerie de Nivelles, j'ai eu l'occasion de m'occuper d'une personne sourde dans le cadre de mon travail. Celle-ci rencontrait un problème sans gravité et simple pour une personne bien informée. J'ai essayé du mieux que je pouvais d'aider cette personne mais sans succès. Ni oralement, ni par écrit. Il me fallait trouver une solution pour que cela n'arrive plus. Moi-même peu informé du monde de la surdité, je ne l'ai pas trouvée tout de suite.

Peu de temps après, lors d'une réunion au sein de la brigade, nous avons reçu les coordonnées du SISW qui, en cas de problème, pouvait nous aider lors de nos démarches envers les personnes sourdes. Nous avons également été informés que des cours de promotion sociale en langue des signes existaient.

Après m'être renseigné auprès de mes supérieurs hiérarchiques, j'ai appris qu'il n'existait aucun interprète gendarme ou policier capable de converser en langue des signes, j'ai convaincu ceux-ci, non sans mal, du bien-fondé de cette formation que j'ai commencée à Pont-à-Celles.



Lors de cette formation, j'ai appris qu'un groupe de travail baptisé « Het Reddend Gebaar » (Le Geste Qui Sauve) existait en Flandre depuis plusieurs années. J'ai alors eu l'occasion de rencontrer Luc CLEERBOUT, fondateur de ce groupe de travail, Gendarme à Oosterzele, près de Gand.

J'ai appris aussi que Fabrice DUCHATEAU qui travaillait à l'époque à la Gendarmerie d'Etterbeek suivait la même formation que moi. Je l'ai rencontré et nous avons décidé d'étendre les services proposés par "Le Geste Qui Sauve" à la Wallonie.

Peu après, Eveline HOUYET s'est jointe à nous. Nous avons créé un site Internet reprenant toute une série d'informations utiles, nous avons également créé plusieurs documents d'appels et de documentations.

Nous avons aussi mis en place un système d'appel et d'intervention qui n'est toujours pas officiel mais qui fonctionne grâce aux bonnes volontés des policiers et de certains politiciens.

Lors de la réforme des Polices en 2001, de nouveaux services de police ont été créés, de nombreuses mutations de personnel ont été effectuées. De même, « Le Geste Qui Sauve » a subi un énorme changement de personnel. Ainsi Fabrice et Eveline ont suivi d'autres directions professionnelles mais Véronique et VAN ELVEN, de la Police de Charleroi, élève en 5ème année de promotion sociale en langue des signes et Patricia CHARLIER de la Police de Chatelet se sont fait connaître. Moi-même, entre temps, je suis passé de la Gendarmerie de Nivelles à la Police locale de Fleurus, comme inspecteur de proximité.

Nos disponibilités d'interventions dépendaient des bonnes volontés de nos chefs de zones et bourgmestres respectifs. C'est ainsi que Véronique s'occupait principalement des sourds de la ville de Charleroi alors que, personnellement, ma hiérarchie acceptait mes interventions sur tout le territoire de Wallonie, sous certaines conditions.

Durant les années qui ont suivi, nous avons continué à travailler dans le domaine de la surdité mais sans obtenir de statut officiel. La reconnaissance de la langue des signes qui nous est apparue comme la clé d'une reconnaissance professionnelle en cette direction n'a finalement rien changé. La langue étant reconnue par la Communauté française n'est finalement pas une langue officielle pour la police, langue pour laquelle aucun examen de bilinguisme n'est organisé, ni même envisagé.

Notre situation actuelle est que notre avenir dépend toujours des initiatives individuelles et de la bonne volonté des chefs de corps dont les policiers intéressés par la langue des signes dépendent. Du crédit qu'ils voudront bien accorder à ces initiatives isolées. Aucune coordination ne peut être mise en place actuellement et aucun soutien commun, politique ou hiérarchique n'est à ce jour apparu. Néanmoins, envers et contre tout, nous continuons notre travail spécifique.

Quels sont les services que nous pouvons rendre ?

- Entendre les personnes sourdes pour des plaintes ou des déclarations sans l'intermédiaire d'un interprète.
- Aider les personnes sourdes et les conseiller lors de problèmes rencontrés avec la Police ou la Justice.
- Aider les personnes sourdes quand elles sont victimes d'un fait et leur communiquer les coordonnées des services d'aides aux victimes.
- Revisiter (après un vol - prévention) et conseiller les sourds pour mieux sécuriser leurs habitations.
- Etre une personne de contact entre la Justice, la Police et le monde des sourds.
- Etre présent lors de congrès, salons, expositions ou manifestations diverses et donner les informations nécessaires.
- Informer les personnes sourdes ou les personnes ayant un lien avec la surdité lors des journées portes ouvertes de la Police.
- Donner des informations et colloques sur la circulation, les vols, la drogue, les plaintes au Tribunal et des sensibilisations à la culture policière, ...
- Renvoyer les sourds vers les services compétents lorsqu'ils rencontrent un problème.

D'autres initiatives sont mises en place telles que des sessions de sensibilisation à la technique d'accueil des personnes sourdes. A ce jour, 32 policiers ont été sensibilisés à l'accueil des personnes sourdes et à la langue des signes.

Quelles sont les possibilités de nous contacter ?

Le fax 100 qui existe depuis pas mal de temps est toujours d'actualité. Il suffit à la personne qui rencontre une difficulté de cocher les cases correspondant à la description du problème et de l'envoyer à une centrale 100. L'appel est redirigé vers le service de secours compétent pour régler le problème.

Le fax non urgent sert surtout à poser une question non urgente ou à exposer un problème sans gravité qui ne nécessite pas forcément l'intervention d'un service de Police.

Le mail : sur le site internet sont présents plusieurs liens afin que les personnes sourdes ou les personnes concernées par la surdité puissent nous poser des questions ou nous signaler certains faits.

Le SMS peut servir de deux façons : pour demander un rendez-vous à un policier connaissant la langue des signes ou en cas de situation urgente pour obtenir une intervention d'une équipe de secours. En effet, sur la route, un appareil fax n'est pas toujours disponible. Il suffira donc d'envoyer un SMS vers un policier « Le Geste Qui Sauve » qui traitera l'appel.

Une simple lettre peut être envoyée à la zone de police à l'attention d'un des policiers signant qui prendra en charge le problème ou la situation rencontrée.

Les policiers signant sont également joignables par téléphone à leur bureau ou sur leur Gsm respectifs.

Comment réagir ?

- En cas de situation urgente

La façon d'appeler la police dépendra du matériel que vous avez à disposition. Si vous avez un fax, envoyez simplement un fax d'urgence 100 à une centrale. Le fax est traité de la même façon qu'un appel téléphonique et le service de secours est envoyé le plus rapidement possible.

Si vous possédez un GSM, envoyez un SMS à un des policiers signant. Ce SMS doit contenir au moins les informations suivantes : où cela se passe, qui appelle et ce qu'il se passe. Le policier qui reçoit l'appel le transmettra vers la zone de police compétente pour traiter le problème.

Sur autoroute, rendez-vous vers la borne d'appel la plus proche. Rien que le fait d'appuyer sur le bouton signale qu'il se passe un problème à un endroit précis. Un service d'urgence sera normalement envoyé.

- En cas de situation non urgente :

Le fax non urgent peut être envoyé, un SMS pour une demande de rendez-vous peut également être envoyé, une simple lettre ou un mail peut aussi être envoyé vers un policier signant.

Dans tous les cas, les appels sont pris en compte et traités. Pas toujours immédiatement, des priorités existent, pour les entendants comme pour les sourds et il n'est jamais possible de s'occuper de tout le monde en même temps. Un délai d'attente est parfois nécessaire.

Pour tout appel, vous devez savoir que les policiers signant ont un travail de policier avant tout. Ils ont une charge de travail conséquente et s'occuper des sourds est souvent une tâche effectuée en dehors des heures de service, en plus des tâches qui leur incombent habituellement, et parfois même bénévolement. Soyez donc indulgents si le délai d'attente vous paraît long.

PIF de NIVELLES / CIA - Avenue Jean Monnet, 12 - 1400 - NIVELLES

Tel : 067/28.25.21 - Fax : 067/28.25.24

Gsm : 0477/79.29.53 - Email : legestequisauve@hotmail.com

Les systèmes de protections contre le vol et l'incendie

Cécile LAMY², logopède au CRETH³

Au jour d'aujourd'hui, de plus en plus de personnes équipent leur maison de détecteurs incendie et d'alarme pour le vol. L'assurance incendie n'est pas obligatoire, mais elle est souvent exigée lors d'un crédit hypothécaire, pour acheter une maison ; l'organisme de prêt demande que la maison ou l'appartement acheté soit couvert contre l'incendie. Dans le cas d'un contrat de location, le locataire doit pouvoir indemniser le propriétaire en cas de sinistre (incendie).

Il est donc obligatoire d'installer des détecteurs de fumée.

À Bruxelles, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans tous les appartements et toutes les maisons en location. Les frais d'installation des détecteurs sont à charge du propriétaire.

En Wallonie, un détecteur de fumée optique est obligatoire dans toutes les habitations privées, que le bien soit loué ou non. Pour les appartements, un seul détecteur pour une pièce de 80 m² et deux dans les appartements plus vastes. Pour les maisons, chaque étage de moins de 80 m² doit être équipé d'un détecteur, tandis que les étages plus vastes en nécessiteront deux.

Il est recommandé d'installer les détecteurs dans des halls ou sur des paliers. Il est par contre déconseillé de les utiliser dans la cuisine et la salle de bain.

Il existe une réduction d'impôt de maximum 690 € pour la prévention du vol et de l'incendie.

Pour bénéficier de cette réduction, il faut investir dans :

- des extincteurs
- des portes coupe-feu
- le vitrage spécifique retardateur d'intrusion
- des portes blindées
- des systèmes de sécurité pour portes, fenêtres et portails
- des systèmes d'alarme et de caméra

La réduction d'impôt s'élève à 50 % des dépenses et ne peut excéder 690 € par habitation. Elle est accordée pour les dépenses (montants facturés TVA comprise) qui sont effectivement payées pendant la période imposable sans compter les frais d'installation. Plusieurs personnes pour des raisons diverses sont passées en nos bureaux pour obtenir des informations sur les aides techniques proposées pour sécuriser leur habitation. Certaines vivaient avec la peur au ventre car sans leurs appareils, aucun son ne leur parvenait, elles souhaitaient obtenir une alarme adaptée pour le vol.

Cette demande de Madame M., nous a été adressée il y a 5 ans, nous lui avons proposé un système de contacts pour portes et fenêtres. Ceux-ci se placent sur chaque porte et fenêtre et sont reliés à un émetteur d'alarme. Si une personne pénètre dans l'habitation, le contact entre les aimants ne se fait plus, une sirène retentit et la personne sourde est prévenue par son système d'aide à la signalisation. L'émetteur d'alarme fait le relais vers les récepteurs flashes et vibratoires.



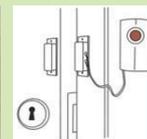
Émetteur d'alarme



Contacts portes et fenêtres



Schéma de fonctionnement



Contacts portes et fenêtres et cumulateur de la marque BELLMAN

L'inconvénient de ce système est que chaque porte et fenêtre doit être équipée d'une paire de contacts.

L'AWIPH est intervenue pour rembourser l'émetteur d'alarme, les flashes et le vibreur de poche mais pas les contacts portes et fenêtres car ceux-ci sont utilisés aussi pour les entendants. Rappelons que l'AWIPH rembourse ce qui constitue un surplus à la vie quotidienne d'une personne entendante.

Un autre choix est de placer des tapis de sol avec contact. Le tapis est placé sous le paillasson devant la porte d'entrée, il faut ensuite le raccorder à l'émetteur d'alarme.

L'émetteur fera le relais vers les récepteurs flashes et vibratoires. Mais le voleur doit obligatoirement s'essuyer les pieds sur le paillason en entrant chez vous !



Tapis de sol de la marque BELLMAN

Une troisième possibilité offerte par le système Lisa est l'émetteur infrarouge : Monsieur M. de Liège vient de rénover son habitation, sa compagnie est sourde également, pour protéger leur domicile, ils ont installé deux émetteurs avec détecteur de présence à infrarouge intégré. Si un voleur s'introduit dans leur maison et franchit la zone couverte par le rayon infrarouge, le système envoie l'information aux flashes et au vibreur de poche ou au coussin vibrant.



Des sociétés vendant des alarmes vols sonores proposent une alerte par SMS directement sur votre GSM. Le principe est de placer des détecteurs infrarouges dans différentes pièces de la maison et la centrale vous envoie un SMS. Il semblerait que les délais d'envoi des SMS soient trop longs. Donc, un tel système déjà coûteux n'est pas avantageux pour une personne présentant une déficience auditive.

Pour ce qui est de l'installation d'une alarme pour l'incendie : si vous possédez déjà un système Lisa, Bellman ou Hasaweb, vous devez acheter le détecteur incendie compatible. Le principe est que le détecteur optique capte la fumée et vous prévient directement par les flashes ou vibrations. Tous ces éléments ont des prix spécifiques, une aide matérielle individuelle est proposée par l'AWIPH pour la Wallonie (maximum 1.333,- €) et le PHARE à Bruxelles (maximum 2.065,- €).

² en charge des dossiers de demande matérielle individuelle envoyés par les personnes présentant une déficience auditive à l'AWIPH - cecile.lamy@fundp.ac.be
³ CRETH : Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées - www.creth.be

TEMOIGNAGE

Les systèmes de protections contre le vol et l'incendie

Bonjour,
 Je m'appelle Bénédicte et j'ai 53 ans. Je suis enseignante en informatique.
 Je suis malentendante depuis mes 20 ans et appareillée depuis l'âge de 35 ans.
 Je n'entends quasi plus sans appareils depuis l'âge de 45 ans.
 Depuis peu, je rencontre également des petits problèmes d'équilibre (atteinte de l'organe de l'équilibre).

La conduite de ma voiture ne me pose pas vraiment de problème, car on n'a pas vraiment besoin de l'ouïe pour conduire. Le seul problème que je rencontre est celui des sirènes d'ambulance, que je suis incapable de localiser. Je les entends mais n'arrive pas à savoir d'où elles viennent. Je dois attendre de voir le gyrophare pour me mettre éventuellement de côté. Cela me stresse un peu mais, heureusement, cela n'arrive pas souvent.

Je rencontre plus de problème en tant que piétonne et surtout en tant que cycliste.
 En tant que piétonne, la traversée des rues fréquentées ne me pose pas de problème car je fais fort attention. C'est plutôt dans les quartiers calmes, où passent peu de voitures, que je rencontre des problèmes. En effet, je n'entends pas les voitures arriver et je regarde au moment où je traverse, ce qui me fait souvent bondir en arrière lors de l'approche d'une voiture.
 Quand j'entendais bien, je traversais et regardais au même moment pour être sûre que rien ne venait. Mais le bruit des voitures m'avait déjà alertée. J'ai conservé cette habitude d'attendre et regarder au même moment. Ce qui ne posait pas de problème quand j'entendais. Il est difficile de changer son habitude au moment où l'audition faiblit.

Je dois redoubler d'attention quand je suis en Angleterre ou dans des rues à sens contraire. Souvent, je donne la main à mon mari à ce moment pour être sûre de ne pas être surprise.
 En tant que piétonne, je n'entends pas non plus les sonnettes de vélo. Quand nous nous promeons dans les bois, les cyclistes font parfois sonner leur sonnette afin de demander le passage et je ne les entends pas. Parfois, je change de direction et ils manquent de tomber ou de me renverser. Là aussi, mon mari ou ma sœur doivent me prévenir.

En tant que cycliste, cela devient fort difficile. Je n'entends pas les voitures et sursaute dès qu'une voiture me frôle. Même dans les rues encombrées où je me dis continuellement « attention, une voiture va arriver », je suis quand même surprise. De plus, il est difficile de rester concentrée sur cette idée et de surveiller en même temps la circulation...

Dans les rues calmes, pour éviter ce problème, je me retourne de temps à autre. Mais depuis que j'ai des petits problèmes d'équilibre, je n'ose plus trop le faire. Il faut dire que je suis tombée 2 fois à vélo l'année passée, suite à une perte de l'équilibre. Le neurologue m'a conseillé d'éviter les mouvements brusques de la tête.

Quand je roule avec mon mari, il reste derrière moi et me prévient.
 J'ai pensé mettre un petit panneau SOURD - DOOF à l'arrière de mon vélo, mais quand j'en parle autour de moi, pour savoir si les gens réagiraient et éviteraient de me frôler, ils me répondent que non. Ils ne voient pas en quoi, ils devraient faire attention à moi. Ils ne se rendent pas compte de notre ressenti et de notre surprise à leur vue. Je pense donc qu'il faudrait une campagne de prévention routière, destinée non aux sourds et malentendants, mais bien à tous les conducteurs sur la façon d'agir en présence de malentendants. Et il faudrait dans cette campagne leur présenter également le logo Oreille barrée.
 Je pense aussi qu'en tant qu'ancienne entendant, je dois absolument me forcer à modifier mes habitudes, pour agir en tant que non entendant.

Votre enfant a des besoins spécifiques et vous aimeriez qu'il soit reçu dans un milieu d'accueil, mais cette démarche vous pose de multiples questions...

Savez-vous qu'une aide gratuite peut-être apportée à l'équipe de puéricultrices ou à l'accueillante qui le prendra en charge ?



Qu'est-ce que Badiane ?

Le projet Badiane regroupe une équipe composée de puéricultrices, d'une institutrice préscolaire, d'une coordinatrice et d'une psychologue. Cette équipe répond aux besoins des milieux d'accueil en proposant un renfort en personnel, des conseils personnalisés et en place de lieux d'échange. De petits plus qui permettront aux équipes de se sentir soutenues, et à vous, parents, de vous sentir plus en confiance.

En pratique :

Pour votre enfant, c'est l'occasion de :

- bénéficier des apports du milieu d'accueil
- découvrir d'autres enfants et un autre milieu
- apprendre à se séparer
- grandir avec d'autres
- ...

Pour vous, c'est l'occasion de :

- prendre du recul
- (re-)prendre vos occupations
- avoir du temps pour vous et votre entourage

Pour vous et votre enfant, il s'agit donc de moments essentiels à l'épanouissement de tous ! Badiane fait partie des neufs projets soutenus par l'AWIPH et mené en partenariat avec l'ONE au sein de la Région Wallonne.

Contact : du lundi au vendredi :
 08h30-16h30 - 0032(0)81/724443 - 0032(0)81/724454 - badiane@fundp.ac.be

Ils interviennent **gratuitement** au sein des milieux d'accueil familial ou collectif de la province de Namur.

INTERVIEW AVEC...

Serdu, un parrain fidèle,

interviewé par Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique

On en a reparlé vendredi dernier. Il y a déjà vingt et un an que les parents d'alors t'avaient vu dessiner dans une fancy fair ou quelque chose comme ça. Ils trouvaient que c'était une bonne idée de te le demander pour l'APEDAF.

Il doit bien y avoir un brouillon de ma lettre dans nos archives mais je ne le trouve plus.

En tous cas, ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas pour le pognon et nous deux, on sait bien que, comme l'inconscient de Freud, tu ne dis jamais non, mais te souviens-tu de ce qui t'a déterminé à nous rejoindre ?

Serdu : Nan...

L.E. : Tout cela plus tard, allez, franchement :

S : Nan... « Sac vidé, sac léger » !

L.E. : Tu te sens obligé ?

S : Pas du tout ! Je me sentirais banni, rejeté, méprisé, vieux, honni, Alzheimerisé, etc, si « on » ne me le demandait plus !

L.E. : C'est l'habitude ?

S : Bonne habitude. Seul inconvénient : on est chaque fois un an plus vieux !

L.E. : C'est une façon judicieuse de voir du monde et d'être hors de chez toi ?

S : Oh ! Pas vraiment... Je suis trop hors de chez moi, dit - « on » !

L.E. : Maintenant que tu dessines les enfants des enfants que tu as dessinés quand ils étaient petits, ton plaisir est-il encore le même, ou a-t-il évolué au cours du temps ?

S : Aux tout débuts, j'étais sûrement moins « sûr » de mon trait, mais, oui, le plaisir reste le même.

L.E. : Plus sérieusement, depuis le temps que tu nous observes, nous concernant, y-a-t-il quelque chose qui te frappe ? (A part le fait qu'on te laisse à sans même prendre un verre ?)

S : Bon, vous êtes des héros du devoir. Personnellement, je ne saurais vendre « des souris », je serais découragé après trois refus. Pour le verre ? Coutume : je paie le 1er verre pour bien montrer que vous ne me devez rien ! C'est moi qui vous admire, et ça s'arrose.

L.E. : Tu sais qu'il m'est difficile de sourire pour mentir ? Et au fond, depuis le temps, j'ai l'âge que tu avais quand on a commencé, quelles pourraient bien être des raisons pour t'arrêter ?

S : Oui, Louis paraît sérieux, voire sévère, mais je sais tout l'humour dont il est capable ! Par écrit surtout... Et non, pas de raison à trouver pour arrêter, sauf la maladie ; ou la maladie.

L.E. : Et l'année prochaine ?

S : « Toujours prêt »

L.E. : Divers que tu voudrais dire sans que je ne te demande rien ?

S : La présence d'un stand même « artisanal » me semble intéressante. C'est un support et une justification pour les vendeurs et les vendeuses... La pub annoncée au micro dans les haut-parleurs de la galerie, aussi mais le « lobby » des vendeurs de chocolat gronde ! Difficile de changer d'objet à vendre. Des oreilles en massepain.

L.E. : Tu n'es pas obligé de répondre à tout, ni d'entamer un roman fleuve. Faudra de toute façon couper, tu connais ça, je pense...

S : Hi mi !!

Chandeleur en janvier. Chocolat en février : le coup des Bastions !

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique



Vendredi 11.02.04 PM, comme chaque année, RV sous les néons de la Galerie commerciale « Les Bastions », the place to be pour tendre la souricière annuelle de l'APEDAF, l'encore et encore incontournable « Opération Souris ».

A Tournai, ça fait tout de même la vingt et unième fois ! C'est dire qu'on est rôdié. L'avant-veille, petit message à Serdu ? « Serch ? T'as pas oublié ? » « Non, non, je ne pense qu'à ça depuis huit jours ». « Ah, oui, samedi soir, on va devoir te planter là autour de 7 heures ».

En vingt ans, le filon sorties de messes s'est plutôt tari. Sous les clochers, c'est plus vraiment ça.

« Tu me croiras ou non, le samedi, à Tournai, un siège épiscopal, y a plus que deux offices. Du coup, les paroisses, c'est du sérieux. Pas question de loupier la sortie de Saint Lazare, et dans la demi-heure, celle de Saint Piat, en bas de la rue des Jésuites ».

Encore et toujours, le Doyen, pas agacé, mais distraït par notre demande, a donné son accord. Et Madame Véronique, la sacristine rive gauche a forwardé mon mail à tous les vicaires rive droite, abbés, bedeaux, chaisières et laïcs qui turbinent en coulisses dans les cures de l'entité. Sainte Agathe, Saint Eloi, et bien sûr Saint Eleuthère qu'était de Blandain. Depuis huit jours, les fidèles sont avertis. C'est pour les enfants sourds. Réservez-leur un bon accueil. C'est 4 €.

Mais bon, ça, c'est pour demain soir et pour dimanche. « Les Vêpres ?... Ouh ! Avec quoi toi tu viens ? » Pour le moment, on disait donc : vendredi 13 h 30. SMS de Julie : « Il y a où le stan APEAF ? » J'arrive. Ah ben tin, on nous a oubliés. Rien de grave, en deux temps trois mouvements, on nous roule une table et deux chaises au cœur des Bastions. Et, le temps de voir si la marchande de pralines trouve pas qu'on est trop près de sa boutique (sic), et le stand APEAF est installé. Entre paranthèses, la marchande de pralines nous fait le coup chaque année. A nous, elle ne dit rien, mais elle va se plaindre chez le gérant de la galerie : ce week-end-là, nous sommes sa concurrence ! Comme si on faisait ça avec plaisir, le cœur léger ou le couteau entre les dents. J'irais bien le lui dire moi-même que si c'était gratuit, les aides pédagogiques, on ne le ferait pas, passer son week-end pour mendier l'écot des chalandes. Mais le gérant doit, lui, garder l'église au milieu du village. Pour le coup, nous tairons donc l'enseignement de la marchande de chocolat.

Parce que c'est ça aussi, un zoning commercial, un village, avec des cordiaux, des sympathiques qui se mettent à votre place et vous facilitent la tâche, des irréductibles misanthropes qui haïssent tous les importuns qu'on cale chaque week-end dans la galerie, un coup la Croix Bleue, un coup les modules des îles de Paix, les cartes du Père Damien... Pas un samedi sans qu'un gars ridiculisé en souris verte ou en éléphant rose ne tende sa sébile pour enterrer quasi à l'œil sa vie de garçon.

C'est pourquoi cette fois ? « C'est pour l'Opération Souris, l'Opé ». Pas le temps d'ajouter une syllabe ! Non merci. Avec d'improbables variantes. J'ai pas le temps, je suis pressé. On en a déjà acheté la semaine passée. In petto : Pour sûr. Nous, on les prend à l'école. Pis, à la clinique Notre-Dame. Re in petto : Comment dites-vous ? L'an passé, peut-être !... Parce qu'une maman sourde y travaille, mais cette année, comme on n'aide plus sa fille, elle n'est pas venue chercher ses six caisses. A Notre Dame, cette année, y a pas de souris de l'APEDAF. Ma belle-sœur en vend. Mon frère est sourd. Les clients du Delhaize ? Ils paient tous avec la carte. Ceux qui sortent de chez H&M sont déjà quasi fauchés. « Vous savez rendre sur cinquante ? » Evidemment ! Re re : « Depuis le temps, on n'est plus des bleus ».

Enfin, ça, c'est pour ceux qu'on parvient à arrêter le temps d'un mot. C'est sans compter ceux qui baissent la tête, regardent loin devant eux ou au contraire, tout à coup, regardent tout à coup prudemment leurs pieds pour ne pas nous voir. Sans compter aussi les « J'en ai déjà pris à votre colléue. » (On aimerait s'en assurer). « Je donne déjà à quatre associations ». (On la croit sur parole). « J'en vends moi-même ». (C'est ça ! Ton nez s'allonge).

« En fait, excusez-moi, avec l'âge, nous sommes un peu durs d'oreille, nous n'avons rien compris. » Question ambiance, il est vrai qu'avec l'autre sergent de galerie qui tonitruait dans les haut-parleurs, rapport à l'animation Saint Valentin, Jade et Kevin ont gagné leur place en finale, la semaine prochaine. Je rêve ? Ce vieux Monsieur dit « nous ». Mais il est tout seul. Enfin, tout seul avec un magnifique Barzoi. Reprenons : « C'est pour l'Opération Souris, l'Opération de l'APEDAF, nous vendons des chocolats pour que les enfants puissent être accompagnés... » « Du chocolat ? Oh, non, nous avons mal au foie ». Ah ! Les misères du monde un samedi après-midi dans un centre commercial. D'après notre sondage involontaire, trois tournaisiens sur quatre ont mal au foie, portent une gênante prothèse dentaire, ou sont diabétiques. Allez, On atterrit ? On n'est pas là pour faire de la sociologie. Revenons à nos souris.

C'est pourquoi ? L'opération... « Ah, oui, on connaît, c'est combien encore ? » « 4 €. Et pour le coup, on a tout relooké, et à l'arrivée », supercallifragilisticépiadiciocis, « il y en a plus pour le même prix. »

Un enfant sale est un enfant qui vit !

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique



Jamais en retard d'une idée, Anabel, Magali, deux de nos inventives frébéliennes, ont mitonné le programme. Ce samedi 21 janvier, histoire d'anticiper sur l'Opération Souris, on tire un peu sur l'épiphanie, devant un tantinet la chandeleur. Livrés depuis deux jours, les parents sont invités à emporter leurs caisses de chocolats, puis à mieux faire connaissance et discuter ensemble dans le centre de documentation. Waouh ! Super la nouvelle présentation des souris ! En plus, ils sont bons ?...

Ces derniers mois, en réunion de parents, c'est quasi à parité : presque autant d'entendant que de sourds. Et comme il n'y a de nouveau pas d'interprète, il faut prendre sur soi pour s'expliquer. Oser dire qu'on n'a pas tout compris, appeler à la rescousse pour s'assurer que dans tous ces signes, il y a bien une place pour l'oralisme autour de la table.

C'est évident, on ne peut pas comparer un enfant sourd de deux ans d'aujourd'hui à un bambin du même âge aux débuts de l'APEDAF. Quand on dit langue des signes, on pense bilingue. Encore que : « Même s'il parle bien, le nôtre, à onze ans, a quand même des difficultés en lecture. Il donne l'illusion de l'audition ». « Non, nous, à la maison, on a commencé par coder, mais elle se fâchait de ne pas comprendre. Maintenant mon mari se débrouille en parlant avec des signes. Et moi, ben, c'est surtout ma fille qui m'apprend. » Ces derniers mois aussi, quelques jeunes parents ont rejoint la table de discussion : encore en découverte de surdité, on conçoit leur trouble, les mille questions, les ombres et les lueurs en perspective qui traversent leur esprit. Même si ça n'est pas évident, les aînés rassurent, relativisent.

Ah ! Non, non, l'APEDAF, ça n'est pas que le service d'aide pédagogique.

Mais pendant ce temps, les enfants ? Pêle-mêle, le noyau dur des élèves aidés durant la semaine est augmenté des frères et sœurs, l'un ou l'autre copain qu'on voit en été. Comme des poissons dans l'eau que le bruit de la mer n'empêche pas de dormir, Rémy et Simon sont chez eux. Habités de la maison, ils savent où sont les verres et les assiettes dans les armoires, la ramassette dans le kot à balais, les dictionnaires sur l'étagère du bureau rouge. ça discute ferme : « Amélie où ? » « Pas là ! » Laurent, le mari de Magali, rassure : « Amélie, entraînement gymnastique, compétition semaine prochaine, elle quatre heures là ».

« Madaaaame, elle a pris ma colle. » « Par pitié ! Quelqu'un peut-il faire cesser ces pleurs ? » « Attention, tu vas tomber de ta chaise ! Et voilà, qu'est-ce que j'avais dit ! » En vérité, quelques nouveaux, encore si petits que l'idée de l'école, même maternelle, ne leur dit encore rien du tout, font chez nous leurs premiers pas à la rencontre d'autres enfants. « Mais, tu ne peux pas le mordre, tu peux lui expliquer. » « Je sais pas parler sourd, moi ! » « Et bien, tu demandes, tu regardes, et tu essaies »

De la couleur noire plein les mains, Jasmine placarde son assiette en carton, bientôt un masque terrible. « Tu veux quoi sur ta crêpe ? » « Du ça ! » Ciel, mais il y en a partout. Allons, allons, un enfant sale est un enfant qui vit. Ça, c'est sûr, un enseignant aussi. Pas de panique, ça part à la lessive, c'est de la peinture à l'eau. « Quoi ? » « Il y a un loup en haut. » « Un loup en haut ? » « Mais non, qui t'a raconté ces histoires ? » « Louis ?... Il raconte des histoires. » Bonne idée pour calmer tout le monde après les crêpes.

Une histoire, Amélie, Rémy, Simon la connaissent : « La maison du crocodile amoureux⁽¹⁾ ! » Voici la girafe, elle est immense. Et voici, le crocodile. Deux mètres quarante trois de différence. Et ils sont amoureux... » (Quelqu'un traduit ?... Oui, oui.)

⁽¹⁾Daniel KULOT, *La maison du crocodile amoureux*, Autrement Jeunesse, Paris, 2005, 12,50 €

Une version filmée en langue des signes est gravée sur CD existe in :

Laurence MEURANT & Marie ZEGERS de BEYL (éds), *Dans les coulisses d'un enseignement bilingue (langue des signes - français) à Namur*.

Le groupe de réflexion sur la LSFB, Namur, Presses Universitaires de Namur, Transhumances XI, 2009, 29 €.

Trois DVD contenus dans l'ouvrage offre une traduction intégrale de ce livre.

Cinquante et une souris pour l'APEDAF !

Thierry et Nathalie WAUTHIER (Parents de Johan, Jérémy, Caroline et Sophie)



Quelques lignes pour vous assurer que OUI, de nos jours, il y a encore de la tolérance et de l'amitié parmi nous...

Soucieux de promouvoir les actions de l'APEDAF dans la région de Wavre, nous avons cherché en cette fin d'année 2010 comment sensibiliser les gens et les mobiliser dans « l'opération souris » à venir en février.



Au détour de conversations, nous avons pu susciter l'intérêt de certaines personnes qui ont réagi au-delà de nos espérances. Nous tentions simplement de trouver les meilleurs canaux afin d'améliorer la vente des souris en chocolat...

Cependant, quelques coups de fil plus tard, nous avons initié une collaboration entre le Fifty-One club Millénum de Wavre et l'APEDAF afin de mener des actions lors des fêtes de fin d'année à Wavre.

Au cœur de Wavre, devant l'hôtel de ville, dans un décor forestier, festif et une ambiance de Noël, la vente de différents produits chatouillant les papilles des passants s'est opérée.



Une franche collaboration entre des membres du Fifty-One et des aides pédagogiques de l'APEDAF, qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

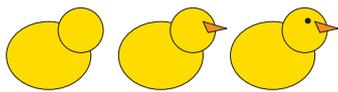
Cette entente a porté ses fruits pour notre association puisqu'elle s'est vue remettre le 7 janvier dernier un chèque de 3.000 € à consacrer à l'aide aux parents dans le financement des interventions des aides pédagogiques.

Nous ne tiendrons pas une liste de personnes à remercier, de peur de paraître trop protocolaire et de prendre le risque d'en oublier certains(e)s.

Mais tout simplement merci à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin au bon déroulement des actions menées en cette fin d'année 2010 en partenariat avec le Fifty-One club Millénum.



Créer son panier pour la chasse aux œufs de Pâques



- Récupérer un tetrabrik et découper l'une de ses faces larges de manière à obtenir un récipient rectangulaire. Le laver et le sécher.
- Découper des morceaux de papier vert et les coller sur l'extérieur de la "brik" de manière à la recouvrir entièrement en vert. Égalisez les bords avec des ciseaux.
- Découpez une bande de papier couleur cartonné pour faire l'anse du panier (vous pouvez doubler ou tripler les épaisseurs pour que ce soit plus solide)
- Fixer l'anse avec une agrafeuse.
- Découper des herbes dans du papier vert.
- Réaliser des poussins (ou tout autre décoration) :
- Découper un grand rond et un plus petit dans du papier jaune
- Coller le plus grand rond pour le corps et un plus petit pour la tête
- Coller le bec
- Dessiner l'oeil
- Coller sur le panier toutes les pièces découpées pour le décorer
- Plier une feuille de papier jaune en 6 dans le sens de la longueur et découpez de fines bandelettes de papier pour faire la paille à mettre au fond du panier.
- L'intérieur des brik étant généralement argenté, il n'est pas nécessaire de décorer l'intérieur, mais c'est toujours possible!



(6)lobes Trotters



LE BHARATA NATYAM : UNE DANSE DES SIGNES DU SUD DE L'INDE

Michel JORIS, chargé de projet d'Education permanente



«En Inde rien n'était transmis par écrit, tout était gesticulé par la danse.»⁽¹⁾

Actuellement, de plus en plus de sourds sont fiers de leur langue des signes : ils la travaillent, jouent avec les signes comme on joue avec les mots, inventent des poésies ... D'autre part, des chorégraphes entendants contemporains ont eu l'idée d'utiliser la langue des signes pour donner une dimension supplémentaire à leurs ballets⁽²⁾.

Lors de festivals, de plus en plus souvent, des interprétations signées des chansons sont proposées au public. Dans le Sud de l'Inde, une danse classique très ancienne mais cependant toujours vivante, le Bharata Natyam, associait déjà depuis longtemps « signes » et « danse ». En effet, une caractéristique très importante de cette danse est l'utilisation des « mudras », signes en sanskrit, positions symboliques des mains exprimant une conception spirituelle chez les hindous et les bouddhistes. La gesticulation est une forme très ancienne de communication et l'on retrouve l'utilisation de signes dans toutes les cultures du monde, cependant ils peuvent être plus ou moins élaborés.

Dans le cas du Bharata Natyam, lorsque l'on observe les danseuses ou les danseurs, on ne peut s'empêcher de songer à des sourds qui signent, les photos ci-jointes en témoignent. Mais ne serait-ce qu'une impression ? Ces gestes ne seraient-ils qu'esthétiques ou sont-ils significatifs ?

Une analyse un peu plus approfondie de ces « mudras » qui composent les mouvements de danse révèle qu'ils indiquent des phénomènes ou des concepts et sont agencés selon des paramètres similaires à ceux de la langue des signes : la configuration de la ou des mains, l'orientation, l'emplacement, le mouvement et la mimique faciale. Aucune autre forme de danse n'est aussi complexe que la danse indienne et son langage corporel. Cette danse tend vers la langue des signes alors que celle-ci tend vers la danse en raison de la dimension visuelle et non sonore de son rythme. De plus, le travail de précision du signe est fondamental : mains, regard et buste font un travail à trois comme dans la danse indienne.

Si vous voulez en savoir plus :

<http://www.indeenfrance.com/reunion.php/2010/10/31/la-danse-et-le-langage-corporel>

(1) « La danse indienne est une langue des signes, VU n°8, novembre 1985/16 p.8 à 12
 (2) Le travail de Pascale Houbin par exemple

RAPPELS



Séances d'information

Yvette Thoua, présidente de l'asbl Ecole et Surdité nous présentera le projet « **Classes bilingues en immersion langues des signes/français en intégration dans une établissement/école ordinaire de Namur** »

Vendredi 18 mars 2011 à 20 h : niveau fondamental
Vendredi 25 mars 2011 à 20 h : niveau secondaire
 Lieu : APEDAF - rue Van Eyck 11 A - 1050 Bruxelles
 Info et réservation : 02/644 66 77 - info@apedaf.be

Nous vous y attendons nombreux !

Service « Piles » de l'APEDAF

- Zinc Air 13 (oranges) - 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) - 3,50 €/6
- Zinc Air 675 spécial implant cochléaire - 4,50 €/6



Les commandes peuvent être effectuées par téléphone, fax ou e-mail directement via l'adresse : piles@apedaf.be Pour rappel, notre « Service Piles » s'adresse aux membres de l'association en ordre de cotisation annuelle.



NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



L'AKA, ALPHABET DES KINEMES ASSISTES, UNE AIDE DYNAMIQUE A LA RECEPTION ET A LA PRODUCTION DE LA PAROLE

WOUTS Walter
 Éditions IRSA, 2010

L'AKA est, à la fois et selon les circonstances, une aide à la communication, à la lecture labiale, à la production de parole, à l'évocation et à l'intériorisation du "dit".

Il est aussi un outil pédagogique qui permet d'apprendre à lire, de renforcer la mémorisation, de construire un vocabulaire n'ayant pas ou pas encore de référent en langue des signes.

L'AKA est une compétence transversale de l'apprentissage de la langue française aux enfants sourds, il est unifiant.

Par son dynamisme, il permet de percevoir, par l'œil et les mouvements du corps, ce mouvement audible qu'est la parole oralisée.



SOIGNER LA SURDITE ET FAIRE TAIRE LES SOURDS. ESSAI SUR LA MEDICALISATION DU SOURD ET DE SA PAROLE.

MEYNARD André
 Eres, 2010

Par l'emploi d'une majuscule, l'auteur marque sa volonté de distinguer une marque de déficit (sourd) et une personne (Sourd) dont le potentiel d'entendement et de parole existe, même s'il ne passe pas par les registres audiophonatoires habituels. Son objectif est de faire surgir, avec la typographie, l'instance du sujet la dimension d'être parlant qui demeure en dépit d'une surdité physiologique ; de dénoncer la stigmatisation à l'œuvre sous le vocable « sourd » et d'engager un processus de reconnaissance, une nomination plutôt qu'un étiquetage réducteur.

Bien au-delà des Sourds, l'auteur nous invite à interroger les traitements modernes que notre société sanitaire et utilitariste réserve à l'altérité et à ceux qui l'incarnent.



SURDITE ET SCIENCES HUMAINES

VIROLE Benoit
 L'Harmattan, 2009

Ce livre présente une synthèse des liens entre la surdité et les sciences humaines. La surdité n'implique pas uniquement la mise en œuvre de pratiques thérapeutiques et éducatives. Elle impose une vision renouvelée de trois grandes problématiques. À la différence des langues orales, la langue des signes présente des icônes. Comment peut-on penser sans les mots et en utilisant ces images gestuelles ? De quelle nature est la perception subjective de tous ceux qui vivent une expérience de silence. Enfin, comment une singularité biologique peut-elle entraîner une création culturelle, à savoir la culture sourde ? Toutes ces questions, nourries par une expérience professionnelle approfondie, sont à la source des textes réunis dans cet ouvrage.

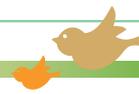


DES MOTS DANS LES MAINS

GOURDON- FOUCHIER- LE GOHAN
 Delcourt, 2007

Je m'appelle Arthur. J'ai six ans. J'habite le quartier. Et quand on me croise dans la rue, personne ne remarque que je suis différent. Quand maman me parle, je ne sais pas quel est le son de sa voix. Ça ne fait rien. Papa, maman et moi, on est heureux comme ça !

PETITE ANNONCE



Vacances de Pâques ! Stages pour vos enfants.

Le CREE vous propose du samedi 16 au vendredi 22 avril 2011, les stages suivants :

- « **Comme un poisson dans l'eau** » - de 6 à 10 ans
- « **Dépense ton énergie grâce au sport** » : de 10 à 14 ans

Lieu : Massmechelen (Limbourg)

Infos : www.creeasbl.be

MESSAGE DE LA REDACTION



Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction



EDITO

Chers Lecteurs,

« Go for zero' »... J'entends régulièrement cette publicité sur nos antennes radios rappelant la campagne de l'IBSR en faveur d'une diminution des accidents de voiture... Or, comme vous le savez, nous avons édité une brochure sécurité routière destinée à attirer l'attention des conducteurs sur la présence de personnes sourdes et malentendantes sur la route, brochure accompagnée de gilets pour les piétons et cyclistes. Cette action place l'APEDAF au sein d'une large campagne d'éducation du citoyen à la sécurité et je m'en réjouis, tout particulièrement pour les enfants sourds et malentendants. Grâce aux subsides reçus, l'APEDAF pourra distribuer également ces brochures et dossards au sein des établissements scolaires de l'Enseignement spécialisé.

Et comme toujours, le mois de février voit le retour de nos souris... Nous espérons que le nouveau packaging vous a emballés et motivés à écouter vos boîtes. Merci pour votre soutien, tant pour cette opération de février que pour l'opération "solidarité" de décembre ! Une grande vente de souris en chocolat sera organisée le vendredi 22 avril à Mouscron, lors d'un match de ping-pong entre les deux athlètes de haut niveau que sont Jean-Michel Saive et Mathieu Loicq. Merci au personnel d'avoir organisé cet événement qui remportera, j'en suis certaine, un grand succès !

Quant au Conseil d'administration, il vous fixe rendez-vous le samedi 30 avril pour l'Assemblée générale. Cette première activité sera suivie d'un lunch et d'une après-midi conviviale « rencontre des familles ».

Encore un grand merci à tous pour votre dynamisme et votre soutien et au plaisir de vous rencontrer lors des prochains rendez-vous, à découvrir dans la Parentière.

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Ils ont parlé de nous !

En 2010, plusieurs journaux et revues ont relaté les actions de l'APEDAF (Femmes d'Aujourd'hui, Le Courrier, Le Soir,...)
Une belle manière de faire connaître et de soutenir le travail de l'association ...



Hommage à Cyril Courtin

Nous avons appris récemment le décès tragique de Cyril Courtin, survenu dans la nuit du 24 décembre 2010.

Cyril Courtin était un chercheur brillant, sa disparition est dramatique pour le monde des sourds, les défenseurs de leurs intérêts et de la langue des signes. Sa participation au dernier colloque de l'APEDAF restera dans nos mémoires. Nous avons voulu lui rendre hommage ici, exprimer nos condoléances à sa famille et ses amis. Nous espérons que son parcours et les écrits qu'il laisse seront des exemples pour de jeunes sourds. Il fut la preuve, qu'avec du courage, les sourds peuvent réussir brillamment de hautes études et accéder à des postes élevés dans le monde universitaire ou ailleurs.

Jeudi 14 décembre 2010, l'APEDAF était en fête !

Odile KELLER, secrétaire



Quelques jours avant Noël, jour de la Sainte Odile, le Centre de documentation de l'APEDAF avait déjà revêtu sa tenue de cocktail. Nous fêtons son inauguration en compagnie de nombreux invités dont des représentants de la Communauté française, des bibliothèques publiques et des nombreuses associations partenaires.

Après un chaleureux discours d'introduction de notre administratrice Stéphanie Notebaert, nous avons pu écouter l'intervention de Thierry Haesenne qui témoigne dans le DVD

« Parcours de sourds ». Une brève présentation de cet outil a suivi ces interventions. Les invités ont ensuite été guidés au moyen d'un parcours interactif reprenant l'ensemble des outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF depuis 4 ans.



Enfin arrivés au Centre de documentation, flûtes et zakouskis les accueillent dans une ambiance simple mais ô combien chaleureuse. En effet, nos convives étaient heureux d'être là et de pouvoir échanger de manière informelle leur vécu professionnel et personnel au sein de la communauté des sourds.

Pour mémoire, notre Centre de documentation abrite plus de 500 ouvrages traitant de la problématique de la surdité. On y trouve bien sûr des recueils scientifiques et des témoignages, mais aussi de précieux documents

traitant de l'approche de la pédagogie et de la psychologie des enfants sourds. Quelques romans côtoient ces écrits sérieux dans lesquels la surdité est au centre de l'histoire. Tous ces ouvrages sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées par le monde du silence dont la reconnaissance connaît un vrai essor.

Des projets...et des prix !

Notre association s'est vue attribuer le Prix 2010 du Fonds Dominique De Graeve (géré par la Fondation roi Baudouin) pour son projet « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? ».

Ce Fonds a pour but de soutenir des initiatives dans le domaine de la sécurité des enfants de 0 à 12 ans dans la circulation.

La remise officielle du prix d'une valeur de 5000 € aura lieu dans le courant du mois de mars 2011.

Grâce à la générosité de la Fondation roi Baudouin, le pack brochure + dossard pourra être distribué gratuitement à tous les enfants sourds et toujours plus largement au grand public. Il couvrera ainsi à une prise de conscience accrue de la problématique des sourds dans la circulation. Nous nous réjouissons bien évidemment de cette bonne nouvelle et espérons que de nombreuses autres informations enthousiasmantes nous arriveront prochainement...

Chers Membres, à vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE de l'APEDAF Samedi 30 avril 2011 à 12 h 00

Lunch suivi de l'Assemblée générale et d'une activité familiale
(www.apedaf.be - les informations vous parviendront en temps utile.)

Agenda des activités : « Bébé, Babin, Sourds Bouquent »

!!! IMPORTANT !!!

Changement de bibliothèque en région namuroise pour nos animations
« Bébé Babin Sourds Bouquent ».

Désormais, vous pourrez assister aux animations BBSB à la Bibliothèque communale de Namur,

A vos agendas !

Dimanches matins de 10h30 à 11h30 : les 27 mars et 15 mai 2011

Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins, 6 - 5000 Namur
Tél. 081.246.440 - bibliotheque.namur@ville.namur.be

Pour Rappel : dates des prochaines animations BBSB dans les autres bibliothèques :

Bibliothèque d'Helmet à Schaerbeek :

chaussée d'Helmet, 272 - 1030 Bruxelles - Tél : 02/242.68.68
[Dimanche : 6 mars, 3 avril et 1er mai de 10h30 à 11h15]

Bibliothèque locale de Nivelles :

Place Saint Albert, 1 - 1400 Nivelles - Tél : 067/89.26.31
[Dimanche 8 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque communale d'Hergé à Etterbeek :

avenue de la Chasse, 211 - 1040 Etterbeek - Tél : 02/735.05.86
[Dimanche 10 avril 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque publique d'Ottignies :

Ferme du Douaire, Avenue des Combattants, 2 1340 Ottignies - Tél : 010/41.02.42
[Samedi 19 mars et 21 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque communale d'Arlon :

Parc des Expositions, 5 - 6700 Arlon - Tél 063/22.35.07
[Samedi 19 mars et 7 mai 2011 de 10h30 à 11h30]

Bibliothèque publique de Laeken :

Bld. Emile Bockstael, 246 - 1020 Bruxelles - Tél 02/279.37.91
[Samedi 19 mars et 21 mai 2011 de 10h à 11h]

Plus d'informations sur <http://www.apedaf.be/page2/page14/page14.html>

Zoom sur l'Opération Souris 2011...

Donatienne FONTAINE, chargée de la recherche de fonds

Cette année, la vente s'est élevée à 888 caisses (de 24 petites boîtes) de souris, soit une petite diminution par rapport à l'année 2010... Ce constat n'enlève cependant rien au mérite des parents de l'association et des nombreux sympathisants qui réitérent chaque année leur geste de soutien envers l'APEDAF.

Diverses personnalités ainsi que plusieurs organismes renommés ont également apporté leur concours à l'Opération Souris. Tout comme les années précédentes, le célèbre chanteur Christian Merveille et le bassiste Vincent Van Sull se sont rendus dans une école (école des Trieux de Montignies-sur-Sambre) et ont sensibilisé le grand public à la surdité et à l'Opération Souris proprement dite.

Le célèbre cartooniste tournaisien Serdu, dessinateur de l'affiche, a croqué des portraits et dessiné au profit de l'association au centre commercial « Les Bastions » de Tournai le week-end des 4-5 février 2011.

L'asbl Exploration du Monde a, cette année encore, offert à l'APEDAF la possibilité de vendre ses célèbres petits rongeurs en chocolat à la fin de différentes représentations qui ont eu lieu dans le courant du mois de février à Bruxelles, Charleroi ainsi qu'à Ottignies.

Le produit a, quant à lui, fait une belle unanimité auprès du grand public !

La presse a réservé un bon accueil à notre action de solidarité (presse écrite : Le Soir, Vers l'Avenir, La Dernière Heure, Le Passe-Partout, Télé Sambre...).

Et n'oublions pas le match de tennis de table suivant :

Jean-Michel SAIVE contre Mathieu LOICQ, un match d'exhibition inoubliable !

Ces personnalités du tennis de table de renommée mondiale et d'autres pongistes nous font l'honneur de soutenir notre association lors d'un événement qui se déroulera le vendredi 22 avril 2011 (18h) au Hall de l'Europe de Dottignies (Mouscron).

Nous vous y attendons nombreux !

Info et réservation : APEDAF - info@apedaf.be - www.apedaf.be
Tél : 02/644.66.77 - Fax : 02/644.20.44

Activité familiale : souper en Wallonie le samedi 26 mars

Une belle initiative fédératrice qui permettra aux parents de Wallonie dont les enfants ont un suivi pédagogique organisé par l'APEDAF de faire connaissance et d'échanger autour d'un souper en toute convivialité.

Réservation indispensable : Josée Comparato : 071/78 91 56 - j.comparato@apedaf.be

(Enfant jusqu'à 12 ans : 10 €, Adulte : 12 € à verser sur le compte de l'APEDAF N° 001-0635605-40)

Les nouveaux outils pédagogiques de l'APEDAF !

En ce début d'année, l'APEDAF est heureuse de vous présenter ses dernières réalisations d'outils pédagogiques conçus dans le courant de l'année 2010.



DVD : « Bébé, babin Sourds Bouquent : "Tous au dodo ! »

DVD : « Bébé, babin Sourds Bouquent : "La farandole des animaux" »

Brochure : « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? »

Bande-dessinée : « Les aventures de Bruno et Cyril en vacances. Une BD pour découvrir la surdité »

Ouvrage : « L'enfant sourd et la pédagogie »

Brochure : « Du bruit ? Trop de bruit ! (nuisances sonores) »

Brochure : « Portrait de famille : lien d'attachement et surdité »

Au cours des prochaines éditions de La Parentière, nous vous présenterons plus en détail chacun de ces outils. Cependant, si vous désirez en savoir plus ou vous les procurer n'hésitez pas à nous contacter au 02/644 66 77 ou à info@apedaf.be

SAVIEZ-VOUS QUE...

Tel que stipulé dans le contrat de réservation d'un interprète :

A partir du 1er février 2011, les honoraires d'interprétation ou de translittération sont fixés comme suit :

45,- €/h pour toute prestation

(réunion, conférence, colloque, matières culturelles, etc.)

A ces tarifs s'ajoute une majoration de 30% les dimanches, jours fériés et prestations tardives (au-delà de 22 h jusqu'à 7 h). Les frais de déplacement sont liés au mode de transport utilisé par l'interprète, à savoir soit 0,3178 €/km (indexables au 1er juillet), soit l'équivalent du prix des transports en commun.

Il est indispensable de fournir, au préalable, des textes ou documents permettant à l'interprète ou translittérateur de se préparer et/ou de ménager une rencontre entre l'orateur et l'interprète ou translittérateur.

Dans le cadre d'une interprétation de colloque, l'interprète ou le translittérateur est en droit d'annuler la prestation s'il ne dispose pas des informations et documents utiles à la préparation de cette dernière 8 jours ouvrables avant la date de prestation.

Service d'Interprétation des Sourds de BXL - Tél : 02/644.68.84 - Fax : 02/644.69.00 - sisb@infosourds.be

P'TITES CITATIONS A MEDITER

Je suis tellement heureux lorsque je me promène dans les bois, parmi les arbres, les fleurs et les rochers. Personne n'aime la campagne autant que moi. Ici, la surdité ne me préoccupe plus.

Ludwig van Beethoven

L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique.

Albert Einstein



Des policiers au service des personnes sourdes

David Duding, Inspecteur principal PIF de NIVELLES / CIA



De tous temps, le travail de la Gendarmerie a été de s'occuper du sort des citoyens belges et d'assurer leur sécurité. Au fil des années, ce travail, sans changer, a nettement évolué et les services de la Gendarmerie ont tenté de se rapprocher de la population et de leur donner un meilleur accès à tous les services de Justice et de Police, sans distinction de classe sociale, de couleur de peau ou de nationalité. Il s'agissait là d'une valeur fondamentale de la Gendarmerie.

Alors que je travaillais à l'époque à la Gendarmerie de Nivelles, j'ai eu l'occasion de m'occuper d'une personne sourde dans le cadre de mon travail. Celle-ci rencontrait un problème sans gravité et simple pour une personne bien informée. J'ai essayé du mieux que je pouvais d'aider cette personne mais sans succès. Ni oralement, ni par écrit. Il me fallait trouver une solution pour que cela n'arrive plus. Moi-même peu informé du monde de la surdité, je ne l'ai pas trouvée tout de suite.

Peu de temps après, lors d'une réunion au sein de la brigade, nous avons reçu les coordonnées du SISW qui, en cas de problème, pouvait nous aider lors de nos démarches envers les personnes sourdes. Nous avons également été informés que des cours de promotion sociale en langue des signes existaient.

Après m'être renseigné auprès de mes supérieurs hiérarchiques, j'ai appris qu'il n'existait aucun interprète gendarme ou policier capable de converser en langue des signes, j'ai convaincu ceux-ci, non sans mal, du bien-fondé de cette formation que j'ai commencée à Pont-à-Celles.



Lors de cette formation, j'ai appris qu'un groupe de travail baptisé « Het Reddend Gebaar » (Le Geste Qui Sauve) existait en Flandre depuis plusieurs années. J'ai alors eu l'occasion de rencontrer Luc CLEERBOUT, fondateur de ce groupe de travail, Gendarme à Oosterzele, près de Gand.

J'ai appris aussi que Fabrice DUCHATEAU qui travaillait à l'époque à la Gendarmerie d'Etterbeek suivait la même formation que moi. Je l'ai rencontré et nous avons décidé d'étendre les services proposés par "Le Geste Qui Sauve" à la Wallonie.

Peu après, Eveline HOUYET s'est jointe à nous. Nous avons créé un site Internet reprenant toute une série d'informations utiles, nous avons également créé plusieurs documents d'appels et de documentations.

Nous avons aussi mis en place un système d'appel et d'intervention qui n'est toujours pas officiel mais qui fonctionne grâce aux bonnes volontés des policiers et de certains politiciens.

Lors de la réforme des Polices en 2001, de nouveaux services de police ont été créés, de nombreuses mutations de personnel ont été effectuées. De même, « Le Geste Qui Sauve » a subi un énorme changement de personnel. Ainsi Fabrice et Eveline ont suivi d'autres directions professionnelles mais Véronique et VAN ELVEN, de la Police de Charleroi, élève en 5ème année de promotion sociale en langue des signes et Patricia CHARLIER de la Police de Chatelet se sont fait connaître. Moi-même, entre temps, je suis passé de la Gendarmerie de Nivelles à la Police locale de Fleurus, comme inspecteur de proximité.

Nos disponibilités d'interventions dépendaient des bonnes volontés de nos chefs de zones et bourgmestres respectifs. C'est ainsi que Véronique s'occupait principalement des sourds de la ville de Charleroi alors que, personnellement, ma hiérarchie acceptait mes interventions sur tout le territoire de Wallonie, sous certaines conditions.

Durant les années qui ont suivi, nous avons continué à travailler dans le domaine de la surdité mais sans obtenir de statut officiel. La reconnaissance de la langue des signes qui nous est apparue comme la clé d'une reconnaissance professionnelle en cette direction n'a finalement rien changé. La langue étant reconnue par la Communauté française n'est finalement pas une langue officielle pour la police, langue pour laquelle aucun examen de bilinguisme n'est organisé, ni même envisagé.

Notre situation actuelle est que notre avenir dépend toujours des initiatives individuelles et de la bonne volonté des chefs de corps dont les policiers intéressés par la langue des signes dépendent. Du crédit qu'ils voudront bien accorder à ces initiatives isolées. Aucune coordination ne peut être mise en place actuellement et aucun soutien commun, politique ou hiérarchique n'est à ce jour apparu. Néanmoins, envers et contre tout, nous continuons notre travail spécifique.

Quels sont les services que nous pouvons rendre ?

- Entendre les personnes sourdes pour des plaintes ou des déclarations sans l'intermédiaire d'un interprète.
- Aider les personnes sourdes et les conseiller lors de problèmes rencontrés avec la Police ou la Justice.
- Aider les personnes sourdes quand elles sont victimes d'un fait et leur communiquer les coordonnées des services d'aides aux victimes.
- Revisiter (après un vol - prévention) et conseiller les sourds pour mieux sécuriser leurs habitations.
- Etre une personne de contact entre la Justice, la Police et le monde des sourds.
- Etre présent lors de congrès, salons, expositions ou manifestations diverses et donner les informations nécessaires.
- Informer les personnes sourdes ou les personnes ayant un lien avec la surdité lors des journées portes ouvertes de la Police.
- Donner des informations et colloques sur la circulation, les vols, la drogue, les plaintes au Tribunal et des sensibilisations à la culture policière, ...
- Renvoyer les sourds vers les services compétents lorsqu'ils rencontrent un problème.

D'autres initiatives sont mises en place telles que des sessions de sensibilisation à la technique d'accueil des personnes sourdes. A ce jour, 32 policiers ont été sensibilisés à l'accueil des personnes sourdes et à la langue des signes.

Quelles sont les possibilités de nous contacter ?

Le fax 100 qui existe depuis pas mal de temps est toujours d'actualité. Il suffit à la personne qui rencontre une difficulté de cocher les cases correspondant à la description du problème et de l'envoyer à une centrale 100. L'appel est redirigé vers le service de secours compétent pour régler le problème.

Le fax non urgent sert surtout à poser une question non urgente ou à exposer un problème sans gravité qui ne nécessite pas forcément l'intervention d'un service de Police.

Le mail : sur le site internet sont présents plusieurs liens afin que les personnes sourdes ou les personnes concernées par la surdité puissent nous poser des questions ou nous signaler certains faits.

Le SMS peut servir de deux façons : pour demander un rendez-vous à un policier connaissant la langue des signes ou en cas de situation urgente pour obtenir une intervention d'une équipe de secours. En effet, sur la route, un appareil fax n'est pas toujours disponible. Il suffira donc d'envoyer un SMS vers un policier « Le Geste Qui Sauve » qui traitera l'appel.

Une simple lettre peut être envoyée à la zone de police à l'attention d'un des policiers signant qui prendra en charge le problème ou la situation rencontrée.

Les policiers signant sont également joignables par téléphone à leur bureau ou sur leur Gsm respectifs.

Comment réagir ?

- En cas de situation urgente

La façon d'appeler la police dépendra du matériel que vous avez à disposition. Si vous avez un fax, envoyez simplement un fax d'urgence 100 à une centrale. Le fax est traité de la même façon qu'un appel téléphonique et le service de secours est envoyé le plus rapidement possible.

Si vous possédez un GSM, envoyez un SMS à un des policiers signant. Ce SMS doit contenir au moins les informations suivantes : où cela se passe, qui appelle et ce qu'il se passe. Le policier qui reçoit l'appel le transmettra vers la zone de police compétente pour traiter le problème.

Sur autoroute, rendez-vous vers la borne d'appel la plus proche. Rien que le fait d'appuyer sur le bouton signale qu'il se passe un problème à un endroit précis. Un service d'urgence sera normalement envoyé.

- En cas de situation non urgente :

Le fax non urgent peut être envoyé, un SMS pour une demande de rendez-vous peut également être envoyé, une simple lettre ou un mail peut aussi être envoyé vers un policier signant.

Dans tous les cas, les appels sont pris en compte et traités. Pas toujours immédiatement, des priorités existent, pour les entendants comme pour les sourds et il n'est jamais possible de s'occuper de tout le monde en même temps. Un délai d'attente est parfois nécessaire.

Pour tout appel, vous devez savoir que les policiers signant ont un travail de policier avant tout. Ils ont une charge de travail conséquente et s'occuper des sourds est souvent une tâche effectuée en dehors des heures de service, en plus des tâches qui leur incombent habituellement, et parfois même bénévolement. Soyez donc indulgents si le délai d'attente vous paraît long.

PIF de NIVELLES / CIA - Avenue Jean Monnet, 12 - 1400 - NIVELLES

Tel : 067/28.25.21 - Fax : 067/28.25.24

Gsm : 0477/79.29.53 - Email : legestequisauve@hotmail.com

Les systèmes de protections contre le vol et l'incendie

Cécile LAMY², logopède au CRETH³

Au jour d'aujourd'hui, de plus en plus de personnes équipent leur maison de détecteurs incendie et d'alarme pour le vol. L'assurance incendie n'est pas obligatoire, mais elle est souvent exigée lors d'un crédit hypothécaire, pour acheter une maison ; l'organisme de prêt demande que la maison ou l'appartement acheté soit couvert contre l'incendie. Dans le cas d'un contrat de location, le locataire doit pouvoir indemniser le propriétaire en cas de sinistre (incendie).

Il est donc obligatoire d'installer des détecteurs de fumée.

À Bruxelles, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans tous les appartements et toutes les maisons en location. Les frais d'installation des détecteurs sont à charge du propriétaire.

En Wallonie, un détecteur de fumée optique est obligatoire dans toutes les habitations privées, que le bien soit loué ou non. Pour les appartements, un seul détecteur pour une pièce de 80 m² et deux dans les appartements plus vastes. Pour les maisons, chaque étage de moins de 80 m² doit être équipé d'un détecteur, tandis que les étages plus vastes en nécessiteront deux.

Il est recommandé d'installer les détecteurs dans des halls ou sur des paliers. Il est par contre déconseillé de les utiliser dans la cuisine et la salle de bain.

Il existe une réduction d'impôt de maximum 690 € pour la prévention du vol et de l'incendie.

Pour bénéficier de cette réduction, il faut investir dans :

- des extincteurs
- des portes coupe-feu
- le vitrage spécifique retardateur d'intrusion
- des portes blindées
- des systèmes de sécurité pour portes, fenêtres et portails
- des systèmes d'alarme et de caméra

La réduction d'impôt s'élève à 50 % des dépenses et ne peut excéder 690 € par habitation. Elle est accordée pour les dépenses (montants facturés TVA comprise) qui sont effectivement payées pendant la période imposable sans compter les frais d'installation. Plusieurs personnes pour des raisons diverses sont passées en nos bureaux pour obtenir des informations sur les aides techniques proposées pour sécuriser leur habitation. Certaines vivaient avec la peur au ventre car sans leurs appareils, aucun son ne leur parvenait, elles souhaitaient obtenir une alarme adaptée pour le vol.

Cette demande de Madame M., nous a été adressée il y a 5 ans, nous lui avons proposé un système de contacts pour portes et fenêtres. Ceux-ci se placent sur chaque porte et fenêtre et sont reliés à un émetteur d'alarme. Si une personne pénètre dans l'habitation, le contact entre les aimants ne se fait plus, une sirène retentit et la personne sourde est prévenue par son système d'aide à la signalisation. L'émetteur d'alarme fait le relais vers les récepteurs flashes et vibratoires.



Émetteur d'alarme



Contacts portes et fenêtres



Schéma de fonctionnement



Contacts portes et fenêtres et commutateur de la marque BELLMAN

L'inconvénient de ce système est que chaque porte et fenêtre doit être équipée d'une paire de contacts.

L'AWIPH est intervenue pour rembourser l'émetteur d'alarme, les flashes et le vibreur de poche mais pas les contacts portes et fenêtres car ceux-ci sont utilisés aussi pour les entendants. Rappelons que l'AWIPH rembourse ce qui constitue un surplus à la vie quotidienne d'une personne entendante.

Un autre choix est de placer des tapis de sol avec contact. Le tapis est placé sous le paillasson devant la porte d'entrée, il faut ensuite le raccorder à l'émetteur d'alarme.

L'émetteur fera le relais vers les récepteurs flashes et vibratoires. Mais le voleur doit obligatoirement s'essuyer les pieds sur le paillasson en entrant chez vous !



Tapis de sol de la marque BELLMAN

Une troisième possibilité offerte par le système Lisa est l'émetteur infrarouge : Monsieur M. de Liège vient de rénover son habitation, sa compagnie est sourde également, pour protéger leur domicile, ils ont installé deux émetteurs avec détecteur de présence à infrarouge intégré. Si un voleur s'introduit dans leur maison et franchit la zone couverte par le rayon infrarouge, le système envoie l'information aux flashes et au vibreur de poche ou au coussin vibrant.



Des sociétés vendant des alarmes vols sonores proposent une alerte par SMS directement sur votre GSM. Le principe est de placer des détecteurs infrarouges dans différentes pièces de la maison et la centrale vous envoie un SMS. Il semblerait que les délais d'envoi des SMS soient trop longs. Donc, un tel système déjà coûteux n'est pas avantageux pour une personne présentant une déficience auditive.

Pour ce qui est de l'installation d'une alarme pour l'incendie : si vous possédez déjà un système Lisa, Bellman ou Hasaweb, vous devez acheter le détecteur incendie compatible. Le principe est que le détecteur optique capte la fumée et vous prévient directement par les flashes ou vibrations. Tous ces éléments ont des prix spécifiques, une aide matérielle individuelle est proposée par l'AWIPH pour la Wallonie (maximum 1.333,- €) et le PHARE à Bruxelles (maximum 2.065,- €).

² en charge des dossiers de demande matérielle individuelle envoyés par les personnes présentant une déficience auditive à l'AWIPH - cecile.lamy@fundp.ac.be
³ CRETH : Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées - www.creth.be

TEMOIGNAGE

Les systèmes de protections contre le vol et l'incendie

Bonjour,
 Je m'appelle Bénédicte et j'ai 53 ans. Je suis enseignante en informatique.
 Je suis malentendante depuis mes 20 ans et appareillée depuis l'âge de 35 ans.
 Je n'entends quasi plus sans appareils depuis l'âge de 45 ans.
 Depuis peu, je rencontre également des petits problèmes d'équilibre (atteinte de l'organe de l'équilibre).

La conduite de ma voiture ne me pose pas vraiment de problème, car on n'a pas vraiment besoin de l'ouïe pour conduire. Le seul problème que je rencontre est celui des sirènes d'ambulance, que je suis incapable de localiser. Je les entends mais n'arrive pas à savoir d'où elles viennent. Je dois attendre de voir le gyrophare pour me mettre éventuellement de côté. Cela me stresse un peu mais, heureusement, cela n'arrive pas souvent.

Je rencontre plus de problème en tant que piétonne et surtout en tant que cycliste.
 En tant que piétonne, la traversée des rues fréquentées ne me pose pas de problème car je fais fort attention. C'est plutôt dans les quartiers calmes, où passent peu de voitures, que je rencontre des problèmes. En effet, je n'entends pas les voitures arriver et je regarde au moment où je traverse, ce qui me fait souvent bondir en arrière lors de l'approche d'une voiture.
 Quand j'entendais bien, je traversais et regardais au même moment pour être sûre que rien ne venait. Mais le bruit des voitures m'avait déjà alertée. J'ai conservé cette habitude d'attendre et regarder au même moment. Ce qui ne posait pas de problème quand j'entendais. Il est difficile de changer son habitude au moment où l'audition faiblit.

Je dois redoubler d'attention quand je suis en Angleterre ou dans des rues à sens contraire. Souvent, je donne la main à mon mari à ce moment pour être sûre de ne pas être surprise.
 En tant que piétonne, je n'entends pas non plus les sonnettes de vélo. Quand nous nous promeons dans les bois, les cyclistes font parfois sonner leur sonnette afin de demander le passage et je ne les entends pas. Parfois, je change de direction et ils manquent de tomber ou de me renverser. Là aussi, mon mari ou ma sœur doivent me prévenir.

En tant que cycliste, cela devient fort difficile. Je n'entends pas les voitures et sursaute dès qu'une voiture me frôle. Même dans les rues encombrées où je me dis continuellement « attention, une voiture va arriver », je suis quand même surprise. De plus, il est difficile de rester concentrée sur cette idée et de surveiller en même temps la circulation...

Dans les rues calmes, pour éviter ce problème, je me retourne de temps à autre. Mais depuis que j'ai des petits problèmes d'équilibre, je n'ose plus trop le faire. Il faut dire que je suis tombée 2 fois à vélo l'année passée, suite à une perte de l'équilibre. Le neurologue m'a conseillé d'éviter les mouvements brusques de la tête.

Quand je roule avec mon mari, il reste derrière moi et me prévient.
 J'ai pensé mettre un petit panneau SOURD - DOOF à l'arrière de mon vélo, mais quand j'en parle autour de moi, pour savoir si les gens réagiraient et éviteraient de me frôler, ils me répondent que non. Ils ne voient pas en quoi, ils devraient faire attention à moi. Ils ne se rendent pas compte de notre ressenti et de notre surprise à leur vue. Je pense donc qu'il faudrait une campagne de prévention routière, destinée non aux sourds et malentendants, mais bien à tous les conducteurs sur la façon d'agir en présence de malentendants. Et il faudrait dans cette campagne leur présenter également le logo Oreille barrée.
 Je pense aussi qu'en tant qu'ancienne entendant, je dois absolument me forcer à modifier mes habitudes, pour agir en tant que non entendant.

Votre enfant a des besoins spécifiques et vous aimeriez qu'il soit reçu dans un milieu d'accueil, mais cette démarche vous pose de multiples questions...

Savez-vous qu'une aide gratuite peut-être apportée à l'équipe de puéricultrices ou à l'accueillante qui le prendra en charge ?



Qu'est-ce que Badiane ?

Le projet Badiane regroupe une équipe composée de puéricultrices, d'une institutrice préscolaire, d'une coordinatrice et d'une psychologue. Cette équipe répond aux besoins des milieux d'accueil en proposant un renfort en personnel, des conseils personnalisés et en place de lieux d'échange. De petits plus qui permettront aux équipes de se sentir soutenues, et à vous, parents, de vous sentir plus en confiance.

En pratique :

Pour votre enfant, c'est l'occasion de :

- bénéficier des apports du milieu d'accueil
- découvrir d'autres enfants et un autre milieu
- apprendre à se séparer
- grandir avec d'autres
- ...

Pour vous, c'est l'occasion de :

- prendre du recul
- (re-)prendre vos occupations
- avoir du temps pour vous et votre entourage

Pour vous et votre enfant, il s'agit donc de moments essentiels à l'épanouissement de tous ! Badiane fait partie des neufs projets soutenus par l'AWIPH et mené en partenariat avec l'ONE au sein de la Région Wallonne.

Contact : du lundi au vendredi :
 08h30-16h30 - 0032(0)81/724443 - 0032(0)81/724454 - badiane@fundp.ac.be

Ils interviennent **gratuitement** au sein des milieux d'accueil familial ou collectif de la province de Namur.

INTERVIEW AVEC...

Serdu, un parrain fidèle,

interviewé par Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique

On en a reparlé vendredi dernier. Il y a déjà vingt et un an que les parents d'alors t'avaient vu dessiner dans une fancy fair ou quelque chose comme ça. Ils trouvaient que c'était une bonne idée de te le demander pour l'APEDAF.

Il doit bien y avoir un brouillon de ma lettre dans nos archives mais je ne le trouve plus. En tous cas, ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas pour le pognon et nous deux, on sait bien que, comme l'inconscient de Freud, tu ne dis jamais non, mais te souviens-tu de ce qui t'a déterminé à nous rejoindre ?

Serdu : Nan...

L.E. : Tout cela plus tard, allez, franchement :

S : Nan... « Sac vidé, sac léger » !

L.E. : Tu te sens obligé ?

S : Pas du tout ! Je me sentirais banni, rejeté, méprisé, vieux, honni, Alzheimerisé, etc, si « on » ne me le demandait plus !

L.E. : C'est l'habitude ?

S : Bonne habitude. Seul inconvénient : on est chaque fois un an plus vieux !

L.E. : C'est une façon judicieuse de voir du monde et d'être hors de chez toi ?

S : Oh ! Pas vraiment... Je suis trop hors de chez moi, dit - « on » !

L.E. : Maintenant que tu dessines les enfants des enfants que tu as dessinés quand ils étaient petits, ton plaisir est-il encore le même, ou a-t-il évolué au cours du temps ?

S : Aux tout débuts, j'étais sûrement moins « sûr » de mon trait, mais, oui, le plaisir reste le même.

L.E. : Plus sérieusement, depuis le temps que tu nous observes, nous concernant, y-a-t-il quelque chose qui te frappe ? (A part le fait qu'on te laisse à sans même prendre un verre ?)

S : Bon, vous êtes des héros du devoir. Personnellement, je ne saurais vendre « des souris », je serais découragé après trois refus. Pour le verre ? Coutume : je paie le 1er verre pour bien montrer que vous ne me devez rien ! C'est moi qui vous admire, et ça s'arrose.

L.E. : Tu sais qu'il m'est difficile de sourire pour mentir ? Et au fond, depuis le temps, j'ai l'âge que tu avais quand on a commencé, quelles pourraient bien être des raisons pour t'arrêter ?

S : Oui, Louis paraît sérieux, voire sévère, mais je sais tout l'humour dont il est capable ! Par écrit surtout... Et non, pas de raison à trouver pour arrêter, sauf la maladie ; ou la maladie.

L.E. : Et l'année prochaine ?

S : « Toujours prêt »

L.E. : Divers que tu voudrais dire sans que je ne te demande rien ?

S : La présence d'un stand même « artisanal » me semble intéressante. C'est un support et une justification pour les vendeurs et les vendeuses... La pub annoncée au micro dans les haut-parleurs de la galerie, aussi mais le « lobby » des vendeurs de chocolat gronde ! Difficile de changer d'objet à vendre. Des oreilles en massepain.

L.E. : Tu n'es pas obligé de répondre à tout, ni d'entamer un roman fleuve. Faudra de toute façon couper, tu connais ça, je pense...

S : Hi mi !!

Chandeleur en janvier. Chocolat en février : le coup des Bastions !

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique



Vendredi 11.02.04 PM, comme chaque année, RV sous les néons de la Galerie commerciale « Les Bastions », the place to be pour tendre la souricière annuelle de l'APEDAF, l'encore et encore incontournable « Opération Souris ».

A Tournai, ça fait tout de même la vingt et unième fois ! C'est dire qu'on est rôdié. L'avant-veille, petit message à Serdu ? « Serch ? T'as pas oublié ? » « Non, non, je ne pense qu'à ça depuis huit jours ». « Ah, oui, samedi soir, on va devoir te planter là autour de 7 heures ».

En vingt ans, le filon sorties de messes s'est plutôt tari. Sous les clochers, c'est plus vraiment ça.

« Tu me croiras ou non, le samedi, à Tournai, un siège épiscopal, y a plus que deux offices. Du coup, les paroisses, c'est du sérieux. Pas question de loupier la sortie de Saint Lazare, et dans la demi-heure, celle de Saint Piat, en bas de la rue des Jésuites ».

Encore et toujours, le Doyen, pas agacé, mais distraît par notre demande, a donné son accord. Et Madame Véronique, la sacristine rive gauche a forwardé mon mail à tous les vicaires rive droite, abbés, bedeaux, chaisières et laïcs qui turbinent en coulisses dans les cures de l'entité. Sainte Agathe, Saint Eloi, et bien sûr Saint Eleuthère qu'était de Blandain. Depuis huit jours, les fidèles sont avertis. C'est pour les enfants sourds. Réservez-leur un bon accueil. C'est 4 €.

Mais bon, ça, c'est pour demain soir et pour dimanche. « Les Vêpres ?... Ouh ! Avec quoi toi tu viens ? » Pour le moment, on disait donc : vendredi 13 h 30. SMS de Julie : « Il y a où le stan APEAF ? » J'arrive. Ah ben tin, on nous a oubliés. Rien de grave, en deux temps trois mouvements, on nous roule une table et deux chaises au cœur des Bastions. Et, le temps de voir si la marchande de pralines trouve pas qu'on est trop près de sa boutique (sic), et le stand APEAF est installé. Entre paranthèses, la marchande de pralines nous fait le coup chaque année. A nous, elle ne dit rien, mais elle va se plaindre chez le gérant de la galerie : ce week-end-là, nous sommes sa concurrence ! Comme si on faisait ça avec plaisir, le cœur léger ou le couteau entre les dents. J'irais bien le lui dire moi-même que si c'était gratuit, les aides pédagogiques, on ne le ferait pas, passer son week-end pour mendier l'écot des chalandes. Mais le gérant doit, lui, garder l'église au milieu du village. Pour le coup, nous tairons donc l'enseignement de la marchande de chocolat.

Parce que c'est ça aussi, un zoning commercial, un village, avec des cordiaux, des sympathiques qui se mettent à votre place et vous facilitent la tâche, des irréductibles misanthropes qui haïssent tous les importuns qu'on cale chaque week-end dans la galerie, un coup la Croix Bleue, un coup les modules des îles de Paix, les cartes du Père Damien... Pas un samedi sans qu'un gars ridiculisé en souris verte ou en éléphant rose ne tende sa sébile pour enterrer quasi à l'œil sa vie de garçon.

C'est pourquoi cette fois ? « C'est pour l'Opération Souris, l'Opé... » Pas le temps d'ajouter une syllabe ! Non merci. Avec d'improbables variantes. J'ai pas le temps, je suis pressé. On en a déjà acheté la semaine passée. In petto : Pour sûr. Nous, on les prend à l'école. Pis, à la clinique Notre-Dame. Re in petto : Comment dites-vous ? L'an passé, peut-être !... Parce qu'une maman sourde y travaille, mais cette année, comme on n'aide plus sa fille, elle n'est pas venue chercher ses six caisses. A Notre Dame, cette année, y a pas de souris de l'APEDAF. Ma belle-sœur en vend. Mon frère est sourd. Les clients du Delhaize ? Ils paient tous avec la carte. Ceux qui sortent de chez H&M sont déjà quasi fauchés. « Vous savez rendre sur cinquante ? » Evidemment ! Re re : « Depuis le temps, on n'est plus des bleus ».

Enfin, ça, c'est pour ceux qu'on parvient à arrêter le temps d'un mot. C'est sans compter ceux qui baissent la tête, regardent loin devant eux ou au contraire, tout à coup, regardent tout à coup prudemment leurs pieds pour ne pas nous voir. Sans compter aussi les « J'en ai déjà pris à votre colléue. » (On aimerait s'en assurer). « Je donne déjà à quatre associations ». (On la croit sur parole). « J'en vends moi-même ». (C'est ça ! Ton nez s'allonge).

« En fait, excusez-moi, avec l'âge, nous sommes un peu durs d'oreille, nous n'avons rien compris. » Question ambiance, il est vrai qu'avec l'autre sergent de galerie qui tonitruait dans les haut-parleurs, rapport à l'animation Saint Valentin, Jade et Kevin ont gagné leur place en finale, la semaine prochaine. Je rêve ? Ce vieux Monsieur dit « nous ». Mais il est tout seul. Enfin, tout seul avec un magnifique Barzoi. Reprenons : « C'est pour l'Opération Souris, l'Opération de l'APEDAF, nous vendons des chocolats pour que les enfants puissent être accompagnés... » « Du chocolat ? Oh, non, nous avons mal au foie ». Ah ! Les misères du monde un samedi après-midi dans un centre commercial. D'après notre sondage involontaire, trois tournaisiens sur quatre ont mal au foie, portent une gênante prothèse dentaire, ou sont diabétiques. Allez, On atterrit ? On n'est pas là pour faire de la sociologie. Revenons à nos souris.

C'est pourquoi ? L'opération... « Ah, oui, on connaît, c'est combien encore ? » « 4 €. Et pour le coup, on a tout relooké, et à l'arrivée », supercallifragilisticépiadiciocis, « il y en a plus pour le même prix. »

Un enfant sale est un enfant qui vit !

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique



Jamais en retard d'une idée, Anabel, Magali, deux de nos inventives frébéliennes, ont mitonné le programme. Ce samedi 21 janvier, histoire d'anticiper sur l'Opération Souris, on tire un peu sur l'épiphanie, devant un tantinet la chandeleur. Livrés depuis deux jours, les parents sont invités à emporter leurs caisses de chocolats, puis à mieux faire connaissance et discuter ensemble dans le centre de documentation. Waouh ! Super la nouvelle présentation des souris ! En plus, ils sont bons ?...

Ces derniers mois, en réunion de parents, c'est quasi à parité : presque autant d'entendant que de sourds. Et comme il n'y a de nouveau pas d'interprète, il faut prendre sur soi pour s'expliquer. Oser dire qu'on n'a pas tout compris, appeler à la rescousse pour s'assurer que dans tous ces signes, il y a bien une place pour l'oralisme autour de la table.

C'est évident, on ne peut pas comparer un enfant sourd de deux ans d'aujourd'hui à un bambin du même âge aux débuts de l'APEDAF. Quand on dit langue des signes, on pense bilingue. Encore que : « Même s'il parle bien, le nôtre, à onze ans, a quand même des difficultés en lecture. Il donne l'illusion de l'audition ». « Non, nous, à la maison, on a commencé par coder, mais elle se fâchait de ne pas comprendre. Maintenant mon mari se débrouille en parlant avec des signes. Et moi, ben, c'est surtout ma fille qui m'apprend. » Ces derniers mois aussi, quelques jeunes parents ont rejoint la table de discussion : encore en découverte de surdité, on conçoit leur trouble, les mille questions, les ombres et les lueurs en perspective qui traversent leur esprit. Même si ça n'est pas évident, les aînés rassurent, relativisent.

Ah ! Non, non, l'APEDAF, ça n'est pas que le service d'aide pédagogique.

Mais pendant ce temps, les enfants ? Pêle-mêle, le noyau dur des élèves aidés durant la semaine est augmenté des frères et sœurs, l'un ou l'autre copain qu'on voit en été. Comme des poissons dans l'eau que le bruit de la mer n'empêche pas de dormir, Rémy et Simon sont chez eux. Habités de la maison, ils savent où sont les verres et les assiettes dans les armoires, la ramassette dans le kot à balais, les dictionnaires sur l'étagère du bureau rouge. ça discute ferme : « Amélie où ? » « Pas là ! » Laurent, le mari de Magali, rassure : « Amélie, entraînement gymnastique, compétition semaine prochaine, elle quatre heures là ».

« Madaaaame, elle a pris ma colle. » « Par pitié ! Quelqu'un peut-il faire cesser ces pleurs ? » « Attention, tu vas tomber de ta chaise ! Et voilà, qu'est-ce que j'avais dit ! » En vérité, quelques nouveaux, encore si petits que l'idée de l'école, même maternelle, ne leur dit encore rien du tout, font chez nous leurs premiers pas à la rencontre d'autres enfants. « Mais, tu ne peux pas le mordre, tu peux lui expliquer. » « Je sais pas parler sourd, moi ! » « Et bien, tu demandes, tu regardes, et tu essaies »

De la couleur noire plein les mains, Jasmine placarde son assiette en carton, bientôt un masque terrible. « Tu veux quoi sur ta crêpe ? » « Du ça ! » Ciel, mais il y en a partout. Allons, allons, un enfant sale est un enfant qui vit. Ça, c'est sûr, un enseignant aussi. Pas de panique, ça part à la lessive, c'est de la peinture à l'eau. « Quoi ? » « Il y a un loup en haut. » « Un loup en haut ? » « Mais non, qui t'a raconté ces histoires ? » « Louis ?... Il raconte des histoires. » Bonne idée pour calmer tout le monde après les crêpes.

Une histoire, Amélie, Rémy, Simon la connaissent : « La maison du crocodile amoureux⁽¹⁾ ! » Voici la girafe, elle est immense. Et voici, le crocodile. Deux mètres quarante trois de différence. Et ils sont amoureux... » (Quelqu'un traduit ?... Oui, oui.)

⁽¹⁾Daniel KULOOT, *La maison du crocodile amoureux*, Autrement Jeunesse, Paris, 2005, 12,50 €

Une version filmée en langue des signes est gravée sur CD existe in :

Laurence MEURANT & Marie ZEGERS de BEYL (éds), *Dans les coulisses d'un enseignement bilingue (langue des signes - français) à Namur*.

Le groupe de réflexion sur la LSFB, Namur, Presses Universitaires de Namur, Transhumances XI, 2009, 29 €.

Trois DVD contenus dans l'ouvrage offre une traduction intégrale de ce livre.

Cinquante et une souris pour l'APEDAF !

Thierry et Nathalie WAUTHIER (Parents de Johan, Jérémy, Caroline et Sophie)



Quelques lignes pour vous assurer que OUI, de nos jours, il y a encore de la tolérance et de l'amitié parmi nous...

Soucieux de promouvoir les actions de l'APEDAF dans la région de Wavre, nous avons cherché en cette fin d'année 2010 comment sensibiliser les gens et les mobiliser dans « l'opération souris » à venir en février.



Au détour de conversations, nous avons pu susciter l'intérêt de certaines personnes qui ont réagi au-delà de nos espérances. Nous tentions simplement de trouver les meilleurs canaux afin d'améliorer la vente des souris en chocolat...

Cependant, quelques coups de fil plus tard, nous avons initié une collaboration entre le Fifty-One club Millénum de Wavre et l'APEDAF afin de mener des actions lors des fêtes de fin d'année à Wavre.

Au cœur de Wavre, devant l'hôtel de ville, dans un décor forestier, festif et une ambiance de Noël, la vente de différents produits chatouillant les papilles des passants s'est opérée.



Une franche collaboration entre des membres du Fifty-One et des aides pédagogiques de l'APEDAF, qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

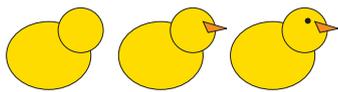
Cette entente a porté ses fruits pour notre association puisqu'elle s'est vue remettre le 7 janvier dernier un chèque de 3.000 € à consacrer à l'aide aux parents dans le financement des interventions des aides pédagogiques.

Nous ne tiendrons pas une liste de personnes à remercier, de peur de paraître trop protocolaire et de prendre le risque d'en oublier certains(e)s.

Mais tout simplement merci à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin au bon déroulement des actions menées en cette fin d'année 2010 en partenariat avec le Fifty-One club Millénum.



Créer son panier pour la chasse aux œufs de Pâques



- Récupérer un tetrabrik et découper l'une de ses faces larges de manière à obtenir un récipient rectangulaire. Le laver et le sécher.
- Découper des morceaux de papier vert et les coller sur l'extérieur de la "brik" de manière à la recouvrir entièrement en vert. Égalisez les bords avec des ciseaux.
- Découpez une bande de papier couleur cartonné pour faire l'anse du panier (vous pouvez doubler ou tripler les épaisseurs pour que ce soit plus solide)
- Fixer l'anse avec une agrafeuse.
- Découper des herbes dans du papier vert.
- Réaliser des poussins (ou tout autre décoration) :
- Découper un grand rond et un plus petit dans du papier jaune
- Coller le plus grand rond pour le corps et un plus petit pour la tête
- Coller le bec
- Dessiner l'oeil
- Coller sur le panier toutes les pièces découpées pour le décorer
- Plier une feuille de papier jaune en 6 dans le sens de la longueur et découpez de fines bandelettes de papier pour faire la paille à mettre au fond du panier.
- L'intérieur des brik étant généralement argenté, il n'est pas nécessaire de décorer l'intérieur, mais c'est toujours possible!



(6)lobes Trotters



LE BHARATA NATYAM : UNE DANSE DES SIGNES DU SUD DE L'INDE

Michel JORIS, chargé de projet d'Education permanente



«En Inde rien n'était transmis par écrit, tout était gesticulé par la danse.»⁽¹⁾

Actuellement, de plus en plus de sourds sont fiers de leur langue des signes : ils la travaillent, jouent avec les signes comme on joue avec les mots, inventent des poésies ... D'autre part, des chorégraphes entendants contemporains ont eu l'idée d'utiliser la langue des signes pour donner une dimension supplémentaire à leurs ballets⁽²⁾.

Lors de festivals, de plus en plus souvent, des interprétations signées des chansons sont proposées au public. Dans le Sud de l'Inde, une danse classique très ancienne mais cependant toujours vivante, le Bharata Natyam, associait déjà depuis longtemps « signes » et « danse ». En effet, une caractéristique très importante de cette danse est l'utilisation des « mudras », signes en sanskrit, positions symboliques des mains exprimant une conception spirituelle chez les hindous et les bouddhistes. La gestuelle est une forme très ancienne de communication et l'on retrouve l'utilisation de signes dans toutes les cultures du monde, cependant ils peuvent être plus ou moins élaborés.

Dans le cas du Bharata Natyam, lorsque l'on observe les danseuses ou les danseurs, on ne peut s'empêcher de songer à des sourds qui signent, les photos ci-jointes en témoignent. Mais ne serait-ce qu'une impression ? Ces gestes ne seraient-ils qu'esthétiques ou sont-ils significatifs ?

Une analyse un peu plus approfondie de ces « mudras » qui composent les mouvements de danse révèle qu'ils indiquent des phénomènes ou des concepts et sont agencés selon des paramètres similaires à ceux de la langue des signes : la configuration de la ou des mains, l'orientation, l'emplacement, le mouvement et la mimique faciale. Aucune autre forme de danse n'est aussi complexe que la danse indienne et son langage corporel. Cette danse tend vers la langue des signes alors que celle-ci tend vers la danse en raison de la dimension visuelle et non sonore de son rythme. De plus, le travail de précision du signe est fondamental : mains, regard et buste font un travail à trois comme dans la danse indienne.

Si vous voulez en savoir plus :

<http://www.indeenfrance.com/reunion.php/2010/10/31/la-danse-et-le-langage-corporel>

(1) « La danse indienne est une langue des signes, VU n°8, novembre 1985/16 p.8 à 12
 (2) Le travail de Pascale Houbin par exemple

RAPPELS



Séances d'information

Yvette Thoua, présidente de l'asbl Ecole et Surdité nous présentera le projet « **Classes bilingues en immersion langues des signes/français en intégration dans une établissement/école ordinaire de Namur** »

Vendredi 18 mars 2011 à 20 h : niveau fondamental
Vendredi 25 mars 2011 à 20 h : niveau secondaire
 Lieu : APEDAF - rue Van Eyck 11 A - 1050 Bruxelles
 Info et réservation : 02/644 66 77 - info@apedaf.be

Nous vous y attendons nombreux !

Service « Piles » de l'APEDAF

- Zinc Air 13 (oranges) - 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) - 3,50 €/6
- Zinc Air 675 spécial implant cochléaire - 4,50 €/6



Les commandes peuvent être effectuées par téléphone, fax ou e-mail directement via l'adresse : piles@apedaf.be Pour rappel, notre « Service Piles » s'adresse aux membres de l'association en ordre de cotisation annuelle.



NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



L'AKA, ALPHABET DES KINEMES ASSISTES, UNE AIDE DYNAMIQUE A LA RECEPTION ET A LA PRODUCTION DE LA PAROLE

WOUTS Walter
 Éditions IRSA, 2010

L'AKA est, à la fois et selon les circonstances, une aide à la communication, à la lecture labiale, à la production de parole, à l'évocation et à l'intériorisation du "dit".

Il est aussi un outil pédagogique qui permet d'apprendre à lire, de renforcer la mémorisation, de construire un vocabulaire n'ayant pas ou pas encore de référent en langue des signes.

L'AKA est une compétence transversale de l'apprentissage de la langue française aux enfants sourds, il est unifiant.

Par son dynamisme, il permet de percevoir, par l'œil et les mouvements du corps, ce mouvement audible qu'est la parole oralisée.



SOIGNER LA SURDITE ET FAIRE TAIRE LES SOURDS. ESSAI SUR LA MEDICALISATION DU SOURD ET DE SA PAROLE.

MEYNARD André
 Eres, 2010

Par l'emploi d'une majuscule, l'auteur marque sa volonté de distinguer une marque de déficit (sourd) et une personne (Sourd) dont le potentiel d'entendement et de parole existe, même s'il ne passe pas par les registres audiophonatoires habituels. Son objectif est de faire surgir, avec la typographie, l'instance du sujet la dimension d'être parlant qui demeure en dépit d'une surdité physiologique ; de dénoncer la stigmatisation à l'œuvre sous le vocable « sourd » et d'engager un processus de reconnaissance, une nomination plutôt qu'un étiquetage réducteur.

Bien au-delà des Sourds, l'auteur nous invite à interroger les traitements modernes que notre société sanitaire et utilitariste réserve à l'altérité et à ceux qui l'incarnent.



SURDITE ET SCIENCES HUMAINES

VIROLE Benoit
 L'Harmattan, 2009

Ce livre présente une synthèse des liens entre la surdité et les sciences humaines. La surdité n'implique pas uniquement la mise en œuvre de pratiques thérapeutiques et éducatives. Elle impose une vision renouvelée de trois grandes problématiques. À la différence des langues orales, la langue des signes présente des icônes. Comment peut-on penser sans les mots et en utilisant ces images gestuelles ? De quelle nature est la perception subjective de tous ceux qui vivent une expérience de silence. Enfin, comment une singularité biologique peut-elle entraîner une création culturelle, à savoir la culture sourde ? Toutes ces questions, nourries par une expérience professionnelle approfondie, sont à la source des textes réunis dans cet ouvrage.



DES MOTS DANS LES MAINS

GOURDON- FOUCHIER- LE GOHAN
 Delcourt, 2007

Je m'appelle Arthur. J'ai six ans. J'habite le quartier. Et quand on me croise dans la rue, personne ne remarque que je suis différent. Quand maman me parle, je ne sais pas quel est le son de sa voix. Ça ne fait rien. Papa, maman et moi, on est heureux comme ça !

PETITE ANNONCE



Vacances de Pâques ! Stages pour vos enfants.

Le CREE vous propose du samedi 16 au vendredi 22 avril 2011, les stages suivants :

- « **Comme un poisson dans l'eau** » - de 6 à 10 ans
- « **Dépense ton énergie grâce au sport** » : de 10 à 14 ans

Lieu : Massmechelen (Limbourg)

Infos : www.creeasbl.be

MESSAGE DE LA REDACTION



Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction

